

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE DURANT LE RAMADHAN

Le ministère du Commerce sensibilise

Le Ramadhan arrive et c'est l'alerte générale ! Ce mois sacré, qui symbolise la modération et le partage, l'empathie envers les plus démunis, mais, est aussi un moment paroxystique de la consommation. Si les pouvoirs publics ont agi pour que ce mois se passe sans encombres ni pénuries, il n'en demeure pas moins que l'inquiétude persiste quant au gaspillage alimentaire qui en résulte. P 3



DÉVELOPPEMENT DE GISEMENTS
GAZIER À ILLIZI

Sonatrach s'associe avec la saoudienne Midad Energy

Le groupe pétrolier et gazier public Sonatrach, a signé, hier à Alger, un protocole d'accord avec la société saoudienne Midad Energy North Africa (MENA), dans la perspective d'un partenariat pour l'appréciation et le développement de gisements gaziers situés dans la wilaya d'Illizi.

P 2

LE SALON «PLAST&PRINTPACK
ALGER2024» S'OUVRE À LA
SAFEX

Des leaders mondiaux s'intéressent au marché algérien



Avec une participation «record» de pas moins de 297 exposants nationaux et étrangers de 22 pays, la 8^{ème} édition du Salon «plast&printpack alger2024» a ouvert ses portes, hier à la Safex. Des leaders mondiaux activant dans la plasturgie, de l'impression et de l'emballage présentent des solutions durables pour le marché algérien.

P 5

RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE
DE L'EXERCICE 2021

Adoption à la majorité du projet de loi par les députés

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, à la majorité le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2021, élaboré dans le cadre des réformes liées à la maîtrise des dépenses publiques à moyen terme.

P 4

PÉTROLE

**Hausse légère
du Brent stable à près
de 84 dollars** P2

CENTRE DE RÉCONCILIATION,
DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE

**Nécessité d'intensifier
les efforts de formation** P3

ENVIRONNEMENT

**Dahleb appelle
à renforcer
les compétences
des bureaux d'études** P5

PÉTROLE

Hausse légère du Brent stable à près de 84 dollars

Les prix du pétrole progressaient légèrement lundi après l'annonce des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+) d'une prolongation de leurs coupes de production ou d'exportation pour trois mois. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, gagnait dans la matinée quelque 0,01% à 83,56 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en avril, était stable à 79,91 dollars. Plusieurs membres de l'Opep+ ont confirmé dimanche la prolongation de leurs coupes volontaires de production jusqu'à mi-2024. « Ces réductions volontaires seront progressivement restituées en fonction des conditions du marché », précise l'Opep dans un communiqué publié dimanche. L'Opep+ qui doit se réunir à Vienne début juin, devrait alors décider des niveaux de production du groupe pour la seconde moitié de l'année, voire pour 2025.

COMMERCE-PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Lancement d'une campagne nationale de sensibilisation

Une campagne nationale de sensibilisation et d'information sur le commerce et le paiement électroniques a été lancée, hier lundi, par le ministère de la Poste et des Télécommunications à travers les différentes wilayas du pays.

Par Slimane T.

Cette campagne qui s'étalera jusqu'au 7 mars a pour objectif « d'encourager les commerçants et les citoyens à utiliser les moyens de paiement électronique disponibles, les familiariser avec les concepts et les règles du commerce électronique et les inciter à l'utiliser dans son cadre juridique », précise le ministère dans un communiqué. Il s'agit également de « fournir des conseils et des recommandations pour sensibiliser les citoyens aux risques potentiels liés aux achats en ligne et éviter de tomber victimes de pratiques

commerciales frauduleuses », ajoute la même source. La campagne sera menée en collaboration avec les acteurs concernés, à savoir l'Observatoire national de la société civile, le Haut conseil de la jeunesse, les ministères des Finances, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Commerce et de la Promotion des exportations, le Commandement de la Gendarmerie nationale, la Direction générale de la Sécurité nationale, la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SA-TIM), le Groupement interbancaire monétique (GIM), les Banques, Algérie Poste, Algérie Télé-

com et les opérateurs de téléphonie mobile. A cet effet, un programme riche a été élaboré au niveau des différentes wilayas du pays et comprend un nombre d'activités et d'événements, tels que des conférences, des ateliers, des Journées d'études, des expositions, des portes ouvertes, des sorties de proximité ainsi que des émissions radiophoniques et télévisées. Le ministère de la Poste et des Télécommunications avait déjà publié un guide pratique sur le commerce électronique en collaboration avec toutes les parties concernées, disponible pour téléchargement sur le site web du ministère www.mpt.gov.dz, ajoute le communiqué.

DÉVELOPPEMENT DE GISEMENTS GAZIERS À ILLIZI

Sonatrach s'associe avec la saoudienne Midad Energy

Le groupe pétrolier et gazier public Sonatrach, a signé, hier à Alger, un protocole d'accord avec la société saoudienne Midad Energy North Africa (MENA), dans la perspective d'un partenariat pour l'appréciation et le développement de gisements gaziers situés dans la wilaya d'Illizi. La signature de ce protocole d'accord traduit "la volonté des deux parties à concrétiser un

partenariat pour l'appréciation et le développement en fast-track de gisements gaziers situés dans la région d'Illizi Sud", précise un communiqué du groupe. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du groupe, en présence du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, du PDG de Midad Energy, Sheikh Abdulelah Bin Mohammed Bin Abdullah Al-Aiban et du président de l'Agence nationale

pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Mourad Beldjahem, ajoute la même source. En marge de cette cérémonie, les deux parties ont abordé les perspectives de coopération, notamment, dans le domaine de l'exploration et production des hydrocarbures et sur d'autres segments de la chaîne de valeur Oil & Gas, selon le communiqué.

UNION POSTALE UNIVERSELLE

Algérie Poste remporte le Prix international « Service client »

L'entreprise de courrier express, « EMS Champion Post Algérie », filiale d'Algérie Poste, a remporté, pour la sixième (6) fois consécutive, le trophée international « Customer Care awards » (Service client) décerné par l'Union postale universelle (UPU), au titre du classement de 2023, a indiqué dimanche, un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. L'UPU s'appuie dans cette évaluation sur « des indicateurs de perfor-

mance de haute précision, observés et mesurés soigneusement, à l'instar du respect des normes internationales de livraison et des exigences internationales en matière d'échange des données, en sus de la réactivité quant à la prise en charge des réclamations et la qualité du Service client », a précisé la même source. Cette distinction se veut « une concrétisation de l'attachement de l'entreprise aux plus hautes normes

internationales dans le domaine de la livraison expresse de colis et son respect des plus hautes exigences de la qualité, ainsi que la réactivité du Service client, l'entreprise occupe la première place au sein des opérateurs d'Afrique du Nord et du Maghreb arabe, selon le dernier rapport de l'UPU sur la performance des pays membres de la coopérative Express Mail Service (EMS), dont le nombre est 175 pays », a ajouté la même source.

Pour parvenir à cette performance distinguée, l'entreprise avait entamé l'élaboration et l'exécution d'« un plan d'action intégré et ambitieux, pour se conformer à toutes les normes d'évaluation qu'adopte l'UPU, axé sur la poursuite des efforts d'élargissement continu de son réseau commercial et ses points de service pour rapprocher et faciliter ses services aux clients ». Le plan portait également « l'organisation de sessions de formation continue au

profit de ses compétences humaines, tout en veillant à fournir les moyens techniques et logistiques les plus modernes, conformément aux exigences de la qualité et de l'efficacité des services fournies à tous ses clients et ses partenaires locaux et internationaux ». Cette « dynamique accrue dans l'activité du courrier express » s'inscrit dans « l'approche intégrée adoptée par les hautes autorités du pays », selon le communiqué.

CONSTANTINE

Réception «fin mai» de l'aménagement de la zone d'activité Ali Mendjeli

Le projet d'aménagement de la zone d'activité de la circonscription administrative Ali Mendjeli dans la wilaya de Constantine sera réceptionné" avant la fin du mois de mai prochain", a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Le projet d'aménagement de cette zone d'activité qui s'étend

sur environ 300 hectares a été "relancé récemment" et sera réceptionné "avant la fin du mois de mai prochain", a fait savoir la même source. Il sera procédé dans ce cadre à la réalisation de travaux relatifs à l'aménagement de routes et l'éclairage public, a souligné la même source qui a précisé que l'entreprise de

réalisation a été instruite pour l'achèvement du chantier dans un délai ne dépassant pas les 3 mois. Ce projet a été financé par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, a indiqué la même source qui a mis l'accent sur l'importance de l'opération dans la promotion de l'investissement

local, et le développement de l'économie dans la wilaya. La zone d'activité de la ville Ali Mendjeli a bénéficié durant les dernières années, d'une vaste opération de raccordement aux réseaux d'eau potable, d'électricité et de gaz, d'assainissement et de la fibre optique, a rappelé la même source.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE DURANT LE RAMADHAN

Le ministère du Commerce sensibilise

Le ramadan arrive et c'est l'alerte générale ! Ce mois sacré, qui symbolise la modération et le partage, l'empathie envers les plus démunis, mais, est aussi un moment paroxystique de la consommation. Si les pouvoirs publics ont agi pour que ce mois se passe sans encombres ni pénuries, il n'en demeure pas moins que l'inquiétude persiste quant au gaspillage alimentaire qui en résulte. Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a révélé que l'extravagance augmente pendant le mois de Ramadan en raison de l'empressement excessif de certains citoyens, à trop vouloir acheter sans raison.

Par Réda Hadi

En marge du lancement de la campagne nationale contre le gaspillage, le ministre du Commerce explique que son département, s'efforce de fournir tous les biens et denrées alimentaires pendant le mois sacré du Ramadan, mais a appelé les citoyens à consommer uniquement de manière rationnelle. Le ministre du Commerce a indiqué que ses services travaillent pour lutter contre le gaspillage, car il a été enregistré que 100 millions de baguettes de pain ont été gaspillées pendant le mois de Ramadan, mais pas que le pain. Dans ce cadre, le ministre a confirmé que toutes les denrées alimentaires sont disponibles dans les magasins et sur les marchés, et qu'il n'est nul besoin de surconsommer, soulignant que les agents de contrôle travaillent à surveiller les prix et à éviter les monopoles. Le problème du gaspillage alimentaire se pose chaque Ramadhan et le Ministère entend y remédier ou du moins le freiner en sensibilisant le citoyen. Déjà des semaines avant le début du ramadan, une fièvre acheteuse s'empare du consommateur, craignant les pics de prix quasi traditionnels lors du mois sacré et les pénuries réelles ou supposées des denrées nécessaires à la table gargantuesque du repas de la rupture du jeûne. Le gaspillage alimentaire et l'excès sont devenus une habitude

lors du mois béni du Ramadan pour de nombreux Algériens qui ne mesurent pas leur consommation réelle, poussant ainsi les quantités excédentaires dans les poubelles, en particulier en ce qui concerne le pain. Malgré les différentes campagnes de sensibilisation menées par les pouvoirs publics, les associations, les experts et certaines organisations chaque année avant le début du mois sacré, c'est le même rituel : l'excès. Cela appelle à réfléchir à des mécanismes efficaces et pratiques pour lutter contre ce phénomène qui gaspille de l'argent et détruit l'économie. Et pourtant, les bacs à ordures témoignent de la consommation irrationnelle de la majorité des familles algériennes, où l'achat est effectué de manière aléatoire. Le pain est peut-être l'un des matériaux les plus gaspillés pendant le mois sacré, levé par tonnes ainsi que des restes de plats quotidiens et de certains desserts, en particulier la Zalabia. Selon les statistiques Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), la quantité de déchets augmentait de 10% durant le mois de Ramadhan en raison du gaspillage alimentaire. En se référant aux statistiques mondiales, il a été prouvé, que le gaspillage des produits alimentaires est estimé annuellement à 3,2 milliards de dollars, soit des quantités représentant quatre fois les quantités dont le monde a besoin pour mettre fin à la pauvreté. A ce sujet, la première responsable de

cet organisme a aussi spécifié, que durant le mois de jeûne, l'ampleur du phénomène du gaspillage porte des préjudices à différents niveaux, tant sur la santé du citoyen, sur la situation financière, génère de la surconsommation, sur les plans économique et environnemental, mais aussi sur l'augmentation des volumes des déchets. Raisons pour lesquelles, le Ministère du commerce a lancé cette énième campagne d'ampleur, et mis les bouchées doubles pour sa réussite. Pour cette année, la DG de l'INTE (Institut national technologique de l'environnement) citera l'initiative lancée par le ministère de l'Environnement en partenariat avec plusieurs secteurs et institutions, en premier lieu les ministères de la Santé et du Commerce, l'Observatoire national de la société civile, avec la contribution des Scouts musulmans algériens (SMA) en vue d'entreprendre des activités concrètes sur le terrain dans le but de sensibiliser les citoyens contre les effets du gaspillage alimentaire. Pour le président de l'Association « Aman » pour la protection des consommateurs, le mois de Ramadan est une occasion d'économiser de l'argent en réduisant la consommation. Ramadan est un mois de culte et de spiritualité que nous ne devons pas gaspiller en faisant la queue pour acheter divers articles, parfois inutiles, qui finissent par être jetés à la poubelle.»

TAYEB ZITOUNI

«Le Sommet du GECF a reflété le rôle important de l'Algérie au sein du Forum et son leadership régional»

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, s'est félicité du succès du 7e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement des pays exportateurs de gaz (GECF), présidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Un Sommet qui « a reflété le rôle important de l'Algérie au Forum et son leadership régional qui hisse cet espace de la tribune de dialogue et de concertation en une organisation internationale influente et active dans l'économie et la stabilité internationales », a affirmé M. Zitouni, ce lundi à Alger, lors d'une rencontre sur « le rôle du Centre de Réconciliation, de Médiation et d'Arbitrage de la CACI dans le règlement des contentieux commerciaux ». En marge de cette rencontre, l'avocat Ali Haroun a été distingué pour avoir présidé le comité d'arbitrage au niveau du Centre de conciliation, de médiation et d'arbitrage de la CACI.

CENTRE DE RÉCONCILIATION, DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE

Nécessité d'intensifier les efforts de formation

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé, lundi à Alger, la nécessité de redoubler d'efforts en matière de formation pour promouvoir le rôle du Centre de Réconciliation, de Médiation et d'Arbitrage (CRMA) relevant de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), dans le règlement des contentieux entre les sociétés. S'exprimant lors d'une rencontre sur « le rôle du Centre de Réconciliation, de Médiation et d'Arbitrage de la CACI dans le règlement des contentieux commerciaux », M. Zitouni a précisé que ce centre « est appelé à solliciter des experts en vue de l'échange d'expertises internationales pour les exploiter dans les programmes de formation de courte et longue durées, dans le but de préparer une nouvelle génération de juristes compétents en matière d'arbitrage ». « Afin de contribuer sérieusement au règlement des contentieux commerciaux entre les opérateurs économiques, l'enjeu d'aujourd'hui consiste à faire du CRMA l'espace idoine pour le règlement de ces questions, au vu de la confidentialité, de la rapidité, de la facilité et de la réduction

des dépenses de l'arbitrage sans partialité aucune », a-t-il estimé. Dans ce cadre, le ministre a souligné l'importance de promouvoir le rôle du centre, « au regard des mutations politiques et économiques aux plans national et international, et de la dynamique que connaît l'économie nationale grâce aux réformes profondes visant à instaurer une infrastructure similaire à celles se trouvant au niveau international ». Après avoir rappelé le rôle de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), « en tant que centre et point de rencontre pour tous les opérateurs économiques et comme devanture nationale pour tout ce qui a trait au climat des affaires en Algérie », M. Zitouni a estimé que la chambre algérienne « est engagée à accompagner les opérateurs dans toutes les questions relatives aux affaires commerciales internationales et à œuvrer à diffuser la culture d'arbitrage et de médiation entre les sociétés économiques en Algérie. Ceci se fait par la programmation de manifestations, à même de débattre et d'examiner les évolutions que connaît l'arbitrage commercial sur les plans local, ré-

gional et international et en vulgarisant les moyens alternatifs en vue de régler les conflits, ainsi que son importance pour les activités de commerce, d'investissement et de conclusion de contrats ». Pour M. Zitouni, la non-maîtrise par certaines sociétés algériennes des techniques d'élaboration de contrats « mène souvent à l'échec lors de contentieux commerciaux ». Le ministre a également souligné la contribution de ce centre dans « la consolidation des efforts et des initiatives onusiennes dans le domaine du droit commercial international, en vue d'accroître la coordination des activités juridiques accomplies par les organisations internationales et régionales activant dans le domaine du droit commercial international, collaborer à son sujet et consolider la primauté de la loi au double plan national et international en la matière ». Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du vice-premier président de la Chambre, Lakhdar Madjene et du Directeur général, Hocine Zaoui, plusieurs exposés ont été présentés sur les activités du Centre de conciliation, de médiation et d'arbitrage relevant de la CACI et les procédures à suivre par les

opérateurs en matière de règlement de litiges. Le membre du comité d'arbitrage au niveau du Centre, l'avocat Nafaa Slimani a indiqué que le Centre a réceptionné 34 dossiers concernant huit domaines dont les équipements industriels, l'énergie, la communication, la promotion immobilière, le BTP, l'industrie alimentaire, la fabrication des matériaux de construction et l'industrie du fer. Parmi ces dossier, 19 affaires nationales et 11 internationales ont été réceptionnées depuis 2009 à 2023, auxquelles s'ajoutent 4 affaires reçues en 2024, dont une affaire nationale et trois internationales. Sur l'ensemble de ces dossiers, dix affaires ont été résolues, tandis que quatre sont en cours de traitement (les affaires reçues en 2024), les dossiers restants (au nombre de 20) étant exclus pour plusieurs raisons, notamment le règlement amiable des conflits par les parties et l'absence de clause d'arbitrage dans le contrat commercial. En marge de cette réunion, l'avocat Ali Haroun a été distingué pour avoir présidé le comité d'arbitrage au niveau du Centre de conciliation, de médiation et d'arbitrage de la CACI.

R E.

RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE 2021

Adoption à la majorité du projet de loi par les députés

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, à la majorité le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2021, élaboré dans le cadre des réformes liées à la maîtrise des dépenses publiques à moyen terme. L'adoption s'est déroulée lors d'une séance plénière présidée par M. Hani Ahcene, vice-président de l'APN, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd , et de membres du Gouvernement. Dans une allocution prononcée à l'issue de l'adoption, M. Faïd a affirmé que l'examen du texte de loi "a permis de mettre en évidence les détails liés à la gestion des dépenses publiques pour l'année en question, notamment pour répondre aux besoins des citoyens, mettre en œuvre les programmes publics et promouvoir les secteurs de l'économie nationale". Le ministre a mis en avant la conjoncture à la faveur de laquelle le budget de l'exercice 2021 a été mis en œuvre, liée essentiellement à l'application progressive des dispositions de la loi organique 15-18 du 2 septembre 2018, relative aux lois de finances, laquelle "reflète la réforme du cadre législatif et réglementaire régissant les finances publiques dans l'ensemble, dans l'objectif d'assurer la durabilité financière". M. Faïd a, également, salué les interventions des députés lors de l'examen du projet de loi, lesquelles ont porté principalement sur la maîtrise des prévisions budgétaires, la rigueur dans la mise en œuvre des projets, le taux de consommation des affectations, l'assainissement de la nomenclature des investissements publics, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales et douanières, le champ douanier et la réduction de la durée de présentation du projet de loi portant règlement budgétaire. De son côté, le président de la Commission des finances et du budget de l'APN, Saad Bghidja a souligné dans son intervention, l'importance du contrôle parlementaire dans la correction des anomalies et la définition des politiques à venir, estimant que l'orientation vers l'édification d'une forte économie entamée par le Gouvernement "devrait être accompagnée et renforcée par le contrôle en aval de manière stricte". Par la même occasion, il a qualifié le succès du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qui s'est tenu samedi à Alger, de "nouvelle victoire pour l'Algérie". La Commission a soulevé, dans son rapport complémentaire sur le projet de loi, une série de recommandations dans lesquelles elle a souligné la nécessité de remédier aux lacunes relevées par la Cour des comptes en matière de gestion du budget de l'Etat et l'impératif d'adopter ses recommandations ainsi que celles de la Commission quant aux années passées notamment en matière d'utilisation des ressources du budget, l'évaluation des programmes et le suivi de leur réalisation. Outre, "la nécessité de l'attachement au principe d'annualité budgétaire conformément aux dispositions de la loi 84-17 relative aux lois de finances jusqu'à l'application effective de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, et de limiter la prise en charge des dettes antérieures par un compromis". Pour rappel, le projet de loi adopté a révélé une hausse des recettes budgétaires de 10,67% comparé aux prévisions de la loi de finances complémentaire (LFC) de la même année. Les recettes budgétaires se sont élevées à 5.900,63 milliards (mds) de DA à fin décembre 2021, dont 3.973,58 mds de DA liées aux ressources ordinaires et 1.927,05 mds de DA à la fiscalité pétrolière. S'agissant des dépenses budgétaires, elles avaient atteint "7.925,23 mds de DA, dont 5.450,44 mds de DA pour les dépenses de fonctionnement et 2.474,78 mds de DA pour les dépenses d'équipement, soit un taux d'exécution de 91,69% par rapport aux estimations de la LFC". Les dépenses budgétaires ont connu une hausse par rapport à l'année 2020 afin de prendre en charge les dépenses supplémentaires liées à l'impact de la pandémie de Covid-19, à la demande d'investissement des secteurs, à la réorganisation territoriale, ainsi qu'au programme de rattrapage spécifique à certaines wilayas.

R.E.

UN NOUVEAU MONDE ÉMERGE

L'Algérie s'y prépare et s'adapte

Un nouveau monde est en train d'émerger sur la scène géopolitique, impliquant «une reconfiguration de la carte géostratégique avec une recomposition des rapports de forces», dira l'expert en économie Mahfoud Kaoubi.

Synthèse de S.T.

Car selon cet expert en politique, en géo-économie et spécialiste des questions financières, «la perte de domination du dollar, comme monnaie de réserve et d'échange », s'est déjà amorcée « comme l'atteste la diminution de la part du dollar dans les réserves de change des pays ». Chiffres à l'appui, M. Kaoubi, avance que ces réserves de change en dollars « qui constituaient jusque-là entre 65% à 68% dans les économies des pays, se situent actuellement à 50% », a-t-il dit dans une déclaration à la radio, ajoutant que « Cela veut-il dire que l'hégémonie du dollar sur toutes les transactions commerciales et économiques dans le monde est en train de basculer » Il ajoute que « les 52 pays qui ont adhéré au système de compensation mis en place par la Russie attestent de cette volonté de revoir les mécanismes qui ont jusque-là dominé les échanges sur la scène internationale ». Pour cet expert, plusieurs facteurs sonnent la fin de l'hégémonie du Dol-

lar comme monnaie d'échange dans le commerce international. Selon lui, « l'Europe et les Etats-Unis ont mal évalué les répercussions du conflit entre la Russie et l'Ukraine, et que cela entraînerait un mouvement de solidarité et de remise en cause de l'ordre économique et financier mondial. Ainsi, le Brics, qui était en situation de latence, a vu son rôle beaucoup plus manifeste depuis le début du conflit. » « Le conflit russo-ukrainien accélère le processus de recomposition de la carte géostratégique mondiale », constate Mahfoud Kaoubi. Un processus enclenché, rappelle l'expert, à partir de l'année 2010 avec la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine. Mais aujourd'hui, le conflit entre la Russie et l'Ukraine enfonce le clou et plusieurs indicateurs montrent, selon l'expert, que l'on se dirige vers « le début du déclin du dollar comme monnaie de réserve mondiale, avec une recomposition de la carte économique et commerciale. » Ces changements se cristallisent aussi à travers « l'émergence des BRICS

principalement, la Chine en particulier, mais aussi l'Inde la Russie, et d'autres, qui sont en train de peser de plus en plus dans l'économie mondiale, dont des pays africains comme l'Afrique du Sud », a-t-il dit. L'expert explique que l'on assiste effectivement au déclin de certaines économies au moment où d'autres émergent, avec l'affirmation des Etats de la souveraineté totale sur les richesses de leurs pays.En effet, le succès qu'a connu le 7ème Forum des chefs d'Etat et de gouvernement des pays producteurs et exportateurs du gaz qui vient de se dérouler à Alger (29 février – 3 mars 2024) est un nouveau pas qui a clairement exprimé cette volonté. « A mon avis, deux pôles vont émerger : les Etats unis qui resteront une grande puissance, aussi bien économiquement que militairement, et la Chine avec sa dynamique très importante. Au tour de ces deux puissances, graviteront et se créeront des pôles en fonction des sensibilités et rapprochements doctrinaux et d'intérêts », a-t-il.

FINANCES

Réunion du Haut Comité d'évaluation et d'alerte des Risques Budgétaires

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé le dimanche, une réunion du Haut Comité d'évaluation et d'alerte des Risques Budgétaires, en présence des Directeurs Généraux du ministère des Finances et des représentants du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales. « Cette rencontre a été marquée également, par la présence des dg de la CNAS, de la CNR ainsi que du PDG du CCR et du représentant de la Banque d'Algérie », lit-on dans un communiqué du ministère qui précise que cette initiative, instaurée dans le cadre de la loi organique n°18-15 du 2 septembre 2018, « vise à anticiper et évaluer les risques budgétaires potentiels impactant les finances publiques ». « Conformément aux missions définies par l'arrêté du 8 juin 2021, le Haut Comité œuvre dans des domaines clés tels que les aspects macroéconomiques, la dette publique, le financement des systèmes de sécurité sociale, les participations de l'État dans diverses entités, et les finances des collectivités locales », souligne-t-on dans le même document. Lors de cette réunion, des points stratégiques ont été abordés, notamment l'évolution de l'économie nationale sur la période 2022-2023, les perspectives pour 2024-2026, la trésorerie de l'État et la dette publique. Dans ce sillage, le ministre des Finances, a souligné les résultats encourageants de l'économie nationale sur la période 2022-2023, et a exprimé son optimisme pour les perspectives pour 2024-2026.

Il explique que ces avancées témoignent de la résilience de notre économie et de l'efficacité des politiques financières mises en œuvre « Des examens approfondis ont été, également, consacrés à la soutenabilité de la dette publique, aux risques budgétaires liés aux entreprises et établissements publics, ainsi qu'à la situation financière des caisses de sécurité sociale (CNAS, CNR) et des collecti-

vités locales », a-t-on ajouté. A ce propos, Laaziz Faïd a affirmé que la transparence, la vigilance et la prévision sont au cœur de l'approche envers les risques budgétaires pour les identifier et les anticiper. La réunion a abordé, également, les risques budgétaires associés aux changements climatiques, reflétant ainsi l'engagement du Haut Comité envers une gestion finan-

cière globale et résiliente. « Cette réunion marque une étape importante dans le suivi attentif des risques budgétaires, démontrant la volonté du Haut Comité à garantir la stabilité et la pérennité des finances publiques conformément aux orientations de la réforme budgétaire en cours », conclut le communiqué.

R.E.

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS					وزارة الفلاحة والتنمية الريفية MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPEMENT RURAL				
عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 04 مارس 2024 Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date : 04 mars 2024									
Prix du détail ¹ DA / Kg					أسعار التوزيع دج / كغ				
Produits		معدل			المتجات				
		Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum					
Légumes frais	Pomme de terre	62	69	56	البطاطا	خضار طازجة			
	Tomate	85	96	73	الطماطم				
	Oignon sec	76	83	69	البصل الجوف				
	Ail sec	518	589	447	الثوم الجاف				
	Carotte	69	78	59	الجزر				
	Navet	65	73	57	لفت				
	Chou-fleur	67	75	59	قرنبيط				
	Choux	59	66	52	كرنب				
	Courgette	98	108	88	القرنبة				
	Haricot vert	350	372	328	الفاصولياء الخضراء				
	Laitue	88	98	79	الخس				
Fruits frais	Pomme locale	458	576	340	التفاح المحلي	فواكه طازجة			
	Datte	566	694	438	التمر				
	Orange	137	168	107	البرتقال				
	Mandarine	179	208	150	الماندارين				
	Banane	335	347	324	الموز				
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1737	1871	1604	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني			
	Poulet de chair	483	495	471	الدجاج				
	Œufs [Unité]	21	23	20	البيض [وحدة]				
	Lait de vache [Litre]	94	99	88	حليب البقر (لتر)				

LE SALON «PLAST&PRINTPACK ALGER2024» S’OUVRE À LA SAFEX

Des leaders mondiaux s’intéressent au marché algérien

Avec une participation «recorde» de pas moins de 297 exposants nationaux et étrangers de 22 pays, la 8^{ème} édition du Salon «plast&printpack alger2024» a ouvert ses portes, hier à la Safex. Des leaders mondiaux activant dans la plasturgie, de l’impression et de l’emballage présentent des solutions durables pour le marché algérien.

Par Zahir R

Avec une telle diversité de participants, «plast & printpack alger 2024» est considéré comme une plateforme exceptionnelle pour nouer des contacts, explorer des opportunités commerciales et également d’investissement. Ces dernières années, beaucoup d’entreprises étrangères affichent un intérêt particulier pour investir dans ce domaine en Algérie. «Le marché local est en plein expansion. Plus de deux milliards de dollars sont consacrés annuellement pour l’importation de la matière première de l’étranger. Au cours de ces 16 dernières années, les importations de matières premières plastiques ont passé de 304 kt en 2007 à bien plus d’un millier de kt en 2023», indique Paul März, Managing Director du salon Plast Alger qui se poursuit à la Safex. Donc, l’investissement dans domaine de la plasturgie en Algérie devient de plus en plus attractif. «Nous avons entendu que beaucoup d’exposants veulent s’installer en Algérie soit pour un transfert technologie ou la production. La nouvelle loi sur l’investissement est attractive suite à la suppression de la règle 51/49 qui était une entrave par

les étrangers. Actuellement, l’investissement est simplifié et la création d’une filiale en Algérie ne pose aucun problème. Ils peuvent se lancer dans la production ici en Algérie pour l’approvisionnement du marché local et se lancer dans l’exportation vers l’Europe et surtout l’Afrique», a déclaré Paul März lors d’un point de presse organisé en marge de l’inauguration de ce salon qui se poursuit à la Safex jusqu’au mercredi 6 mars. Le même responsable qui est l’organisateur de ce Salon depuis 2008 en Algérie, a témoigné également sur la croissance du marché algérien durant ces trois dernières années. «L’Algérie qui débourse plus de 2 milliards de dollars par an pour l’importation de la matière première plastique, va se lancer incessamment dans la production de ces produits localement. Une usine est en cours de réalisation en partenariat par Sonatrach. Une partie de la production sera destinée au marché local et l’excédent sera exporté vers l’Afrique et l’Europe», souligne-t-il, précisant que ceci est considéré comme un développement très fort pour l’Algérie qui devient de plus en plus important attractive et une destination de choix pour les investisseurs étrangers et producteurs de

machines pour la plasturgie. Dans le domaine de la technologie des plastiques, les investissements de l’Algérie se sont élevés de 55% en 2022, passant de 81 millions d’euros en 2021 à 126 millions d’euros. L’Algérie est ainsi le plus grand investisseur dans la technologie des plastiques au Maghreb et, avec l’Égypte, le Nigéria et l’Afrique du Sud, l’un des premiers investisseurs africains dans la technologie des plastiques. Il a ainsi précisé qu’il y a deux types d’entreprises qui sont présentes à cette 8^{ème} édition du Salon «printpack alger». Le premier type c’est des fournisseurs de machines qui assure un transfert technologique et d’autres se sont installées en Algérie en se lançant dans la production avec une filiale, détaille-t-il. Selon l’association allemande d’ingénierie mécanique VDMA, l’Algérie est l’un des plus grands investisseurs d’Afrique et du Moyen-Orient dans les technologies du plastique, de l’impression et de l’emballage. Ces importations technologiques permettent à l’Algérie de développer et de diversifier sa propre production, d’augmenter ses exportations et de remplacer les importations de consommables.

PROMOTION DE L’ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Nécessité de mettre en place des «mécanismes juridiques»

L’encadrement d’une économie sociale et solidaire (ESS) par des mécanismes juridiques permet de réunir les conditions favorables à son développement, a affirmé dimanche à Bouira le directeur du programme de l’ESS en Algérie, Ghanem Belhoua. S’exprimant lors de la 3^{ème} rencontre régionale tenue sous le thème "L’économie sociale et solidaire pour l’intégration économique durable des jeunes entrepreneurs en Algérie", M. Belhoua, qui est un représentant du ministère du travail, de l’emploi et de la sécurité sociale, a expliqué qu’il était "nécessaire de trouver d’abord un cadre juridique et des mécanismes pour développer l’écosystème de l’ESS en Algérie". "Il existe de l’économie sociale et solidaire en Algérie mais sous forme d’un patrimoine ancestrale, et de traditions non régies par la loi, comme la touisa, et autres activités de solidarité, mais qui restent non observables en l’absence de lois et de statistiques", a-t-il encore expliqué. Au cours de cette rencontre, qui s’est déroulée en présence de Franchiska Nardini, représentante résidente adjointe du Programme des nations unies de développement (PNUD) en Algérie,

M. Belhoua a précisé qu’il s’agit d’un séminaire organisé dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat signé entre le ministère du travail, l’union européenne (UE) et le PNUD. "Ce programme a pour objectif de proposer des mécanismes et des critères visant à instaurer un système national devant régir l’ESS et renforcer les capacités des institutions et mécanismes de soutien au niveau local et central pour soutenir les porteurs de projets (jeunes et femmes) ainsi que pour leur permettre de créer et de développer leurs entreprises de l’économie sociale et solidaire dans trois wilayas pilotes, à savoir, Bouira, Timimoun et Batna", a-t-il dit. M. Belhoua a encore expliqué qu’il s’agit d’"impliquer les jeunes dans ce programme pour créer une valeur ajoutée au niveau local à travers l’adhésion des entrepreneurs porteurs de projets". Pour sa part, la représentante du PNUD en Algérie, Mme Franchiska Nardini, a estimé que le programme de l’ESS intervient dans un contexte national "propice" pour, a-t-elle dit, "consolider les leviers de la relance économique et leur mise en œuvre". "L’économie sociale et

solidaire contribue en effet à la promotion de l’emploi et à la lutte contre le chômage, en appuyant le développement des compétences au sein des petites et moyennes entreprises dans les wilayas ciblées", a souligné la représentante du PNUD. La même responsable a ajouté que le même programme de l’économie sociale et solidaire "permet de valoriser les potentialités des territoires en s’appuyant sur le savoir faire et les champs de valeurs locales et le développement des mécanismes qui favorisent la normalisation de certaines activités économiques, aujourd’hui informelles". Dans ce contexte, l’oratrice a rappelé la résolution ayant pour thème "promouvoir l’économie sociale et solidaire pour le développement durable", adoptée par l’assemblée générale de l’organisation des nations unies (ONU) lors de sa 66^{ème} réunion plénière tenue en avril 2023. "Cette résolution donne une définition officielle de l’ESS, et elle reconnaît qu’elle contribue à la réalisation des objectifs du développement durable", a souligné Mme Nardini dans son intervention.

R E.

ENVIRONNEMENT

Dahleb appelle à renforcer les compétences des bureaux d’études

La ministre de l’Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fazia Dahleb, a appelé, lundi à Alger, à renforcer les compétences des bureaux d’études et garantir un accompagnement technique efficace aux porteurs de projets. Mme Dahleb s’exprimait lors du lancement officiel du programme national de formation au profit des bureaux d’études agréés par le ministère, supervisé par le Conservatoire national des formations à l’environnement (CNFE), et dans lequel il est mis l’accent sur des thèmes liés à l’étude des risques environnementaux, à l’impact environnemental et à l’audit environnemental. S’adressant aux représentants des bureaux d’études, d’expertises et de consulting, la ministre a souligné qu’au regard de l’importance des programmes environnementaux pour le développement économique, « il est impératif d’accompagner les projets d’investissement pour être conformes aux lois en vigueur, et par conséquent la création de bureaux d’études disposant des compétences nécessaires pour assurer un accompagnement technique aux porteurs de projets, est primordiale ». Elle a rappelé qu’auparavant des agréments ont été accordés à des bureaux d’études « sans aucun cadre juridique et en l’absence de mesures organisationnelles définissant les spécialités et les normes techniques du mode d’exercice de leurs activités ou celles permettant l’évaluation de leurs compétences et leur suivi ». La ministre a ajouté, dans ce contexte, que ces insuffisances sont à l’origine d’études environnementales « non conformes », menées par certains bureaux d’études, lesquelles ont influé sur les critères d’évaluation en vigueur dans le secteur de l’environnement, à travers notamment le retard accusé dans le traitement des dossiers d’investissement d’une part et dans le retrait des différents dossiers administratifs nécessaires d’autre part, englobant aussi les autorisations d’exploitation pour les entreprises classées. Mme Dahleb a rappelé que cette situation a amené son département ministériel à promulguer le décret exécutif N 23-324 du 6 septembre 2023, définissant les conditions et modalités d’exercice de l’activité des bureaux d’études dans le domaine de l’environnement. L’un des principaux objectifs du décret, est la mise en place des critères permettant de distinguer entre les bureaux d’études selon le niveau de compétences techniques et matérielles, en tenant compte du nombre des effectifs qualifiés et de l’expérience acquise outre leur classification évolutive, de bureaux d’études émergents aux bureaux d’études experts. Selon ce décret, ces bureaux doivent disposer des services logistiques qui leur permettent d’exercer les activités liées à leurs missions et de répondre aux demandes formulées par les opérateurs économiques, sachant que les bureaux d’études agréés connaissent une inspection périodique en vue d’assurer leur conformité aux conditions stipulées. « La mise en œuvre des dispositions de ce décret permettra progressivement d’améliorer la qualité des services proposés par les bureaux d’études, de créer des emplois au profit des jeunes diplômés des universités, et de contribuer au développement des activités commerciales ayant trait à l’environnement en particulier, et à l’économie nationale de manière générale », a affirmé Mme Dahleb.

R E

TISSEMSILT

Le PDG de Sonelgaz exprime sa satisfaction de la situation du secteur de l'énergie dans la wilaya

Le Président-directeur général (PDG) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal a exprimé, à Tissemsilt, sa satisfaction de la situation du secteur de l'énergie dans la wilaya, notamment l'énergie électrique.

Lors de sa visite dans la wilaya de Tissemsilt, M. Adjal a annoncé que la wilaya a bénéficié d'un projet d'une centrale électrique d'énergie solaire dans la commune de Layoune d'une capacité de 50 mégawatts, dont les travaux seront bientôt mis en chantier, une fois les études seront finalisées. Il a souligné que le taux de couverture électrique de la wilaya a dépassé les 98 pc, ce qui est un des taux les plus élevés au niveau national, appelant les promo-

teurs à exploiter cette énergie disponible pour relancer des projets d'investissement utiles pour la population de la wilaya. Par ailleurs, il a indiqué que le taux de couverture en gaz naturel dans la wilaya est aussi un des plus élevés au niveau national, où toutes les communes sont raccordées au réseau de gaz naturel. Dans le cadre de la protection des citoyens du risque d'asphyxie aux gaz combustibles, le même responsable a signalé que le groupe a installé plus de

trois millions de dispositifs d'alerte au monoxyde de carbone au niveau national, ajoutant que l'opération se poursuit pour équiper tous les clients du groupe, dont le nombre dépasse les 11 millions de clients dans le pays. M. Adjal a souligné que sa visite dans la wilaya s'inscrit dans le cadre du suivi de l'étendue de la mise en œuvre du programme supplémentaire de la wilaya dans le secteur de l'énergie, dont le raccordement des zones reculées et isolées aux réseaux

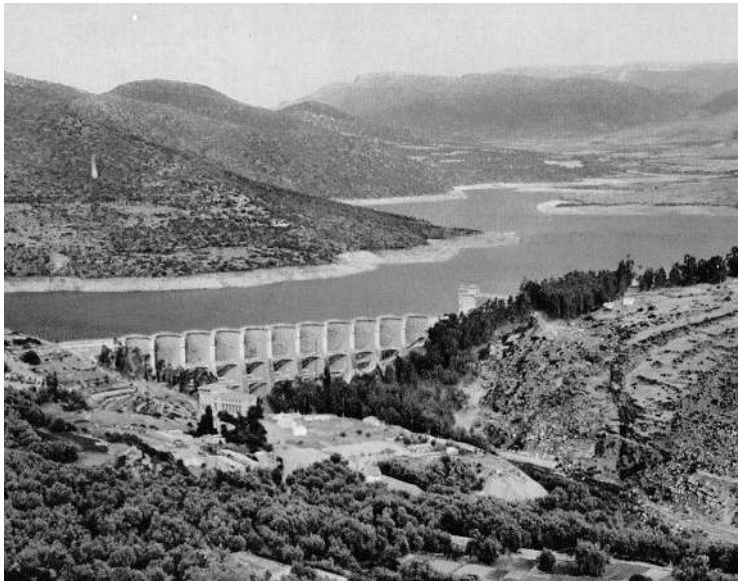
d'électricité et de gaz, ainsi que les exploitations industrielles et agricoles pour accompagner différents programmes de développement de la wilaya. La visite du PDG de Sonelgaz dans la wilaya de Tissemsilt a été également marquée par la mise en service d'un réseau de gaz naturel au douar "Ferroudj" dans la commune d'Ammari, au profit de 127 foyers, sur une longueur de 18 kilomètres, pour un coût de plus de 68 millions de dinars.

À LA FAVEUR DES DERNIÈRES PRÉCIPITATIONS

Les barrages de la wilaya de Tlemcen remplis à 27% de leurs capacités

Le taux de remplissage des barrages de la wilaya de Tlemcen ont atteint 27,3% de leurs capacités de stockage, à la faveur des dernières précipitations enregistrées dans cette région du Nord-ouest, a-t-on appris de la Directrice locale des Ressources en eau, Mme Ould Yerrou Aouali. Mme Ould Yerrou Aouali a déclaré à l'APS que les pluies, qui se sont abattues dernièrement sur le territoire de la wilaya, ont donné lieu à un apport supplémentaire en eaux évalué à 3 millions de mètres cubes. La même source a précisé que le barrage de Beni Bahdel a reçu un nouvel apport en eau estimé à 750.000 mètres

cubes, celui d'El Mefrouch 41.000 m3, Sidi El Abdelli plus de 2 millions de m3, alors que les ouvrages hydriques de Hammam Boughrara et Essekak en ont reçu respectivement 139.000 et 600.000 m3. La même responsable a fait savoir que le volume des eaux retenues dans les cinq barrages permet d'assurer les besoins en AEP de la population et de l'irrigation agricole de la wilaya, indiquant que la wilaya de Tlemcen s'appuie également sur les eaux produites par les stations de dessalement de l'eau de mer pour faire face au problème d'approvisionnement en eau potable auquel elle est souvent confrontée, particulièrement pendant la période esti-



vale. Elle a précisé que le volume des eaux retenues par le barrage de Beni Bahdel dépasse les 4 millions de mètres cubes, celui d'El Mefrouch est évalué à 684.000 m3, Sidi El Abdelli (2 millions m3), Hammam Boughrara plus de 75 millions de m3 et le barrage d'Essekak 13 millions de mètres cubes. Il convient de signaler que la capacité théorique cumulée des cinq barrages de la wilaya est évaluée à 353 millions de mètres cubes, répartis à raison de 52 millions de m3 pour le barrage de Beni Bahdel, El Mefrouch 14 millions de m3, Sidi El Abdelli 102 millions m3, Hammam Boughrara 161 millions m3 et Essekak 24 millions de m3.

SALON NATIONAL DES BTP À TIZI OUZOU

L'efficacité énergétique, un défi pour le secteur du bâtiment

L'efficacité énergétique est l'un des défis que le secteur de la construction et du bâtiment doit relever en s'orientant vers des édifices à faible consommation d'énergie, a indiqué le doyen de la faculté de Génie de la construction de l'université, Mouloud Mammeri, Salah Zouaoui. Interrogé par l'APS sur la question de l'efficacité énergétique, en marge de l'ouverture de la deuxième édition du salon national de la construction, du bâtiment, des travaux publics et de leurs industries (CTP), M. Zouaoui, a souligné l'importance de s'orienter vers la construction de bâtiment à faible consommation d'énergie. « Ces dernières années, l'Etat a beaucoup investi dans la construction de logements, mais on a quelque peu négligé l'aspect de l'isolation thermique, ou l'efficacité énergétique du bâtiment », a-t-il relevé, soulignant la nécessité de prendre

en compte cet aspect dans les futurs projets de construction, des secteurs public et privé, en exigeant, outre le permis de construire, le bilan énergétique de l'infrastructure. Rappelant que le secteur de l'habitat est le plus énergivore, car consommant beaucoup d'électricité, le doyen de la faculté de Génie de la construction a ajouté: « nous sommes condamnés, un jour, d'aller vers l'isolation thermique si on veut économiser de l'énergie consommée par nos infrastructures et le bâtiment en particulier ». L'université de Tizi-Ouzou a beaucoup travaillé sur ce sujet, a-t-il noté. « Nous avons pas mal de travaux dans le domaine de l'efficacité énergétique et il ne reste qu'à les concrétiser », a-t-il insisté. Il a ajouté que ces travaux de recherche proposent de nombreuses solutions en matière d'isolation thermique, qu'elles soient inspirées du sa-

voir-faire locale (cas des maisons traditionnelles construites avec de matériaux isolants), ou proposant des systèmes innovants. Les systèmes de chauffage central, la pose de panneaux d'isolation en liège, fibre de bois, laine de verre ou polyester, sont entre autres solutions pour assurer une isolation thermique, ou encore la lame d'air qui consiste à laisser un espace de 5 cm entre deux cloisons par exemple pour éviter, entre autre, la perte d'énergie, a indiqué à l'APS l'architecte Tarik Bekar. Ce représentant de CAP Immobilier, exposant au Salon de la CTP, a observé que cette promotion immobilière spécialisée dans la construction de bâtiments, utilise des systèmes d'isolation thermique et sonore, pour assurer une meilleure qualité de vie à ses clients. Des étudiants de l'université de Tizi-Ouzou sont souvent associés à la conception des pro-

jets que ce soit au plan de l'architecture ou de l'isolation thermique, a affirmé pour sa part le commercial de Cap Immobilier, Aghiles Senaoui, qui a cité l'exemple d'un projet de réalisation de 176 logements avec 40 commerces à Tamda. « Situés dans une région chaude, ces appartements seront isolés thermiquement », a-t-il dit. A noter que 42 exposant représentant 8 wilayas, à savoir Tizi-Ouzou, Alger, Bejaia, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Ghardaia, Blida et Tipasa, participent à ce Salon initié par la boîte « Vision art », spécialisée dans l'organisation d'événements économiques en partenariat avec l'université de Tizi-Ouzou. L'événement qui se tient à Tawint Oulakh-rif, dans la commune de Tizi-Rached, se poursuivra jusqu'à dimanche prochain.

BOULEVERSEMENTS GÉOPOLITIQUES ET CHANGEMENTS LÉGISLATIFS

Le transport maritime en eaux troubles ?

Face aux perturbations dans le transport maritime provenant de plusieurs facteurs, y compris géopolitiques et législatifs, la collaboration et la visibilité des données sont de plus en plus cruciales. Par Lena von Fritschen, Director Market Intelligence de Transporeon. Il n'y a pas de semaine typique dans le transport.

Par Lena von Fritschen (*)

Les routes maritimes mondiales forment une toile fragile, et les perturbations qui les impactent, qu'elles soient dues aux conditions météorologiques ou à des difficultés économiques, ne sont pas toujours médiatisées, car les expéditeurs et les transporteurs ont tendance à les anticiper et à protéger les consommateurs de leurs effets. Des exceptions notables incluent la période suivant les confinements, lorsque le globe entier a ressenti l'impact de la congestion portuaire et de l'envolée des coûts d'expédition - et les événements récents qui ont placé le transport maritime mondial dans une position précaire et mise en lumière des problèmes persistants.

Quand la foudre ne frappe pas qu'une fois

La majorité des perturbations actuelles dans le transport maritime résultent d'une série de développements géopolitiques et climatiques imprévus. En janvier, les attaques des rebelles Houthis ont fortement perturbé le trafic dans le canal de Suez, qui accueille généralement environ 12 % du commerce mondial annuel et 30 % du trafic mondial de conteneurs. Parallèlement, la sécheresse continue dans le canal de Panama, limitant les capacités de transport. Le résultat ? Les expéditeurs font face à des retards significatifs, et les coûts de fret augmentent de façon spectaculaire (les données de Transporeon ont par exemple montré une augmentation de 300% des prix du transport de conteneurs de l'Asie vers l'Europe dans le contexte des perturbations en mer Rouge). Et cela n'est peut-être que le début ! Les bouleversements géopolitiques ne sont qu'une des nombreuses sources de perturbation auxquelles est confronté le marché du transport maritime, avec deux changements législatifs majeurs entrant en vigueur en Europe.

L'introduction du système d'échange de quotas d'émission de l'UE

Conçu pour réduire les émissions de navigation en encourageant les transporteurs à investir dans des navires alimentés de manière durable, le Système d'Échange de Quotas d'Émission de l'UE (SEQE/ETS) est entré en vigueur en ce début 2024. Les compagnies maritimes sont désormais obligées d'acheter des permis pour une partie de leurs émissions (augmentant progressivement à la totalité des émissions d'ici 2027), pour tous les mouvements de navires entrants, sortants et de transbordement. Le GNL et d'autres carburants « durables » sont exemptés du système d'échange de



quotas d'émissions. Cependant, ils sont actuellement utilisés dans moins de 1 % du transport maritime, et il est probable qu'il faudra des décennies pour en développer l'utilisation. Ainsi, à court terme, la plupart des transporteurs considéreront probablement l'ETS de l'UE comme un coût supplémentaire - et un supplément « ETS/surcharge carburant » sera très probablement répercuté sur les expéditeurs.

La fin du « CBER »

En avril, l'UE apportera un autre changement législatif significatif en mettant fin au Règlement d'Exemption par Catégorie pour les Consortia (CBER) de 2009, qui permettait aux compagnies maritimes de coopérer au sein de consortia. Le CBER a été introduit pour améliorer la disponibilité des services et les options de marché pour les expéditeurs, dans le but de faire baisser le prix du transport maritime. Cependant, la pandémie a révélé ses failles, la surveillance et le partage limités d'informations, qui ont permis aux grands transporteurs de se regrouper et de les exploiter. Cela a conduit à des prix plus élevés et à une réduction des options de service pour les expéditeurs - et, finalement, à la disparition de l'exemption. Les implications complètes de la fin du CBER ne sont pas encore claires. Les consortiums maritimes devront évaluer attentivement si leurs accords de coopération actuels sont compatibles avec les règles de l'UE en matière de concurrence lorsqu'ils offrent des services conjoints ou partagent des créneaux de capacité et des données. Cependant, certains spéculent

que nous pourrions voir une réduction de la concurrence, et donc de la capacité. Le transport de conteneurs nécessite d'importants investissements en capital, créant une barrière significative pour les transporteurs désireux d'étendre leurs services à de nouvelles lignes, surtout lorsqu'il y a peu de collaborations possibles. Cependant, il existe également une opportunité d'expansion claire pour les transporteurs qui ont déjà une position solide sur le marché.

Peut-on anticiper l'inattendu ?

Ces changements laissent entrevoir de nouveaux défis pour l'année à venir, qui impacteront à la fois les coûts et les opérations. Si certains retards ne sont pas toujours fondamentalement problématiques, il subsiste un décalage entre les attentes des expéditeurs (l'arrivée en temps voulu des marchandises) et la réalité (les retards) - un décalage qui peut avoir de sérieuses répercussions (mauvaise allocation des ressources, coûts inutiles). Si ces problèmes s'accumulent, la répercussion sur les consommateurs n'en est que plus grande. Malheureusement, les retards « inattendus » sont très fréquents dans le secteur du transport maritime. Le problème n'est pas que ces derniers se produisent trop soudainement pour que les expéditeurs agissent, mais plutôt qu'ils résultent dans certains cas d'un manque de partage d'informations. Les expéditeurs manquent régulièrement de mises à jour régulières sur l'état de leurs marchandises, et, si les marchandises ont été réservées via un tiers, les informations de suivi sont sou-

vent totalement indisponibles. Le transport maritime souffre d'une fragmentation endémique des données en temps réel. Par exemple, pour suivre les marchandises, les expéditeurs doivent actuellement « appeler » individuellement les API des différents transporteurs pour chaque navire. La technologie qui peut résoudre ce problème existe déjà. Ces dernières années, elle a été largement mise en œuvre dans d'autres modes de transport - au point où la visibilité en temps réel devient désormais une pratique standard pour le transport routier. Dans le transport maritime, la clé pour minimiser les perturbations réside donc dans l'augmentation de la collaboration interindustrielle et le renforcement de la maturité des données des expéditeurs et des transporteurs. Idéalement, l'identification et l'analyse précoces de l'impact exigent que les expéditeurs aient accès à une source unique fiable avec des données provenant de tous les transporteurs. Bien que la fragmentation des données ne puisse être corrigée du jour au lendemain, les expéditeurs peuvent déjà mettre en œuvre des technologies qui offrent une meilleure visibilité sur l'emplacement des marchandises et leur permettent de prédire où pourraient survenir les futures perturbations. Les expéditeurs ne peuvent pas contrôler le climat, la géopolitique ou les changements législatifs - mais ils peuvent contrôler leur réponse aux perturbations.

(*) Director Market Intelligence de Transporeon.

SOURCE : La Tribune.fr

ÉGYPTE

La société suisse Smartenergy va créer un complexe d'hydrogène vert d'une puissance de 1 GW

Depuis quelques années, l'Égypte multiplie les accords avec les groupes énergétiques pour se positionner comme un hub de production pour les énergies décarbonées dans le bassin méditerranéen. La société suisse Smartenergy a annoncé le 29 février la signature d'un protocole d'accord avec le gouvernement égyptien, établissant une collaboration par laquelle la société peut commencer les études de faisabilité et l'ingénierie pour la construction d'une usine de production d'eAmmonia dans le pays. Le projet comprend le développement de 2,6 GW d'énergie renouvelable, éolienne et solaire photovoltaïque, pour générer plus de 150 000 tonnes d'hydrogène vert par an grâce à l'électrolyse dans une usine de 1 GW. Cet hydrogène sera transformé en 830 000 tonnes/an d'eAmmonia, destiné à la production d'engrais et de carburant vert pour le secteur maritime. L'annonce de ce nouveau partenariat intervient alors que le développement de l'hydrogène vert est sur une dynamique très positive. Le gouvernement égyptien annonçait ainsi la veille, la signature de sept protocoles d'accord d'une valeur globale de 41 milliards de dollars pour la réalisation de projets d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert dans la Zone économique du canal de Suez. Le pays s'est fixé un objectif ambitieux, aussi bien pour son approvisionnement local que pour son rôle d'exportateur d'énergie propre et ne cesse d'attirer des financements depuis la COP27. C'est grâce notamment à une réglementation attractive, des ressources abondantes et un positionnement géographique idéal pour alimenter les principaux marchés internationaux.

MAURITANIE

Lancement d'un programme de formation dans les entreprises privées

La ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, Mme Zeinabou Mint Ahmednah, a supervisé à Nouakchott, en présence du ministre du commerce, de l'industrie, de l'Artisanat et du tourisme, M. Lemrabott Ould Bennahi, le lancement du programme de formation au sein des entreprises privées.

Ce programme national de formation s'inscrit dans le cadre d'une convention tripartite entre le ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, l'Union Nationale du Patronat Mauritanien et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et s'adresse aux diplômés de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et aux demandeurs d'emploi en général. Dans sa première phase, 1500 jeunes hommes et femmes bénéficieront d'une formation dans les différentes disciplines requises par le marché du travail pendant six mois, au cours desquels ils recevront une bourse mensuelle et disposeront d'une assurance maladie. Dans un discours prononcé à cette occasion, la ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle a expliqué que ce programme est lié à la formation extensive

au sein des entreprises privées sur l'ensemble du territoire national, dans le but d'améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi, d'une part, et d'aligner la formation sur les exigences du marché du travail, d'autre part. Elle a ajouté que Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, est désireux d'offrir aux jeunes des opportunités d'emploi décent et de leur fournir un environnement approprié dans le cadre d'une vision globale axant sur les dimensions sociale, politique et de développement. Mme Zeinabou Mint Ahmednah a souligné que le département dispose d'une approche pour améliorer l'efficacité des demandeurs d'emploi à travers la qualité du système d'enseignement professionnel et l'alignement des disciplines académiques sur les exigences du marché du travail. La ministre a souligné que l'État accorde une

attention particulière au partenariat public-privé et cherche à le rendre plus flexible et capable de servir les objectifs stratégiques fixés par les pouvoirs publics dans le domaine de l'emploi. Pour sa part, le président de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien, M. Mohamed Zeine El Abidine Ould Cheikh Ahmed, a expliqué que ce programme s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme de S.E. le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, visant la promotion de l'emploi en général, celui des jeunes en particulier. Il a ajouté que l'UNPM joue un rôle vital en offrant des opportunités d'emploi et de formation grâce à l'investissement et à l'innovation, et en collaborant avec le gouvernement et les partenaires techniques pour promouvoir le développement économique et social.

TUNISIE

La relance de la croissance est tributaire de la mise en œuvre de politiques sectorielles spécifiques

Durant l'année 2023, une certaine détente est observée au niveau du solde courant de la balance des paiements et de l'équilibre du budget de l'Etat. Mais cela a été réalisé au prix du ralentissement de la croissance, de la poursuite de la baisse de l'investissement, de l'augmentation du taux de chômage qui est déjà élevé ainsi que des difficultés d'approvisionnement du marché intérieur, notamment en produits de base. Le dernier bulletin de conjoncture économique, le Forum Ibn Khaldoun pour le développement (Fikd), précise que la croissance s'inscrit sur un sentier faible qui s'explique, certes, par des facteurs conjoncturels, internes et externes, mais aussi par des

facteurs structurels, dont notamment la baisse de la croissance potentielle résultant du niveau faible de l'investissement, la faible compétitivité des entreprises et les difficultés et contraintes rencontrées par les entreprises, dont notamment, selon l'enquête de l'Itceq de 2022, la corruption, le cadre juridique, l'accès au financement bancaire et le climat social. La même source indique que, outre la relance de l'investissement, principal moteur de la croissance et de création d'emplois, mais à court terme, pour l'année 2024, la relance de la croissance devra être impérativement recherchée à travers la mise en œuvre d'urgence de politiques spécifiques à chaque secteur, dont l'objectif est de ré-

soudre les problèmes rencontrés et aider les entreprises qui rencontrent des difficultés, en attendant la reprise escomptée de l'investissement. Le deuxième défi consiste à rétablir la confiance pour améliorer la visibilité et la mise en œuvre des réformes structurelles, renforcer la compétitivité, améliorer l'environnement des affaires, stimuler l'initiative et renforcer l'attractivité du pays. La persistance de la sécheresse pour la quatrième année consécutive et le ralentissement de l'économie mondiale ont marqué les réalisations de l'année 2023 avec notamment : un net ralentissement de la croissance du PIB, la poursuite de la baisse de l'investissement et l'augmentation du chômage.

L'équilibre de la balance des paiements enregistre une certaine détente sous l'effet de la baisse des importations qui a entraîné une amélioration de la situation de la balance commerciale et la forte augmentation des recettes touristiques, mais au prix du ralentissement de la croissance et de la baisse de l'investissement qui reflète notamment la baisse des indicateurs relatifs au climat des affaires et à la compétitivité de l'économie tunisienne. Le budget de l'Etat a connu, de son côté, une amélioration relative puisque l'équilibre du Budget pour l'ensemble de l'année 2023 a nécessité l'adoption d'une loi de finances rectificative.

DUBAÏ

La croissance du secteur privé non pétrolier ralentit

Le secteur privé non pétrolier de Dubaï s'est légèrement développé en août, pour le deuxième mois consécutif de croissance, mais à un rythme plus lent qu'en juillet, tandis que la faiblesse de la demande a entraîné un sixième mois de suppressions d'emplois, selon une enquête publiée lundi. L'indice IHS Markit des directeurs d'achat (PMI) de Dubaï, corrigé des variations saisonnières, est passé de 51,7 en juillet à 50,9 en août, légèrement au-dessus du seuil qui sépare la croissance de la contraction. En juin, l'indice était à 50,0,

sortant de trois mois consécutifs de contraction. "L'économie non pétrolière de Dubaï a connu un ralentissement décevant de sa croissance en août, l'indice PMI ayant baissé pour la première fois depuis avril", a déclaré David Owen, économiste chez le compilateur d'enquêtes IHS Markit. "Les entreprises n'ont pas vu une remontée à grande échelle de la demande aux niveaux pré-pandémiques et beaucoup ont commenté que les conditions du marché restaient fortement déprimées." La plaque tournante du commerce et du tourisme au Moyen-

Orient, qui dépend des visiteurs et des acheteurs étrangers pour une grande partie de ses revenus, a été durement touchée par les mesures de confinement du virus. La production a augmenté pour le troisième mois consécutif en août, mais au rythme le plus lent de cette période, tombant à 52,7 contre 56,1 en juillet. L'emploi s'est contracté pour le sixième mois consécutif et a été largement conforme à la moyenne de cette période, tombant à 46,0 en août contre 46,8 en juillet, les entreprises ayant réduit leurs effectifs et leurs coûts sala-

riaux. "L'optimisme des entreprises s'est affaibli, certaines d'entre elles s'attendant à ce que l'activité s'améliore, mais d'autres indiquant que l'imprévisibilité de la reprise pourrait entraîner des fermetures d'entreprises", a indiqué M. Owen. Le secteur privé non pétrolier des Émirats arabes unis - dont fait partie Dubaï - s'est contracté en août pour la première fois depuis mai, en raison de suppressions d'emplois record qui ont inversé la croissance des deux mois précédents, les restrictions liées au coronavirus ayant été levées

MOODY’S

L’Agence réhausse la note de la Côte d’Ivoire de Ba3 à Ba2

La Côte d’Ivoire se positionne à présent comme le deuxième meilleur crédit d’Afrique sub-saharienne, derrière le Botswana et aux côtés de l’Afrique du Sud, et rejoint la même catégorie de notation de pays comme le Brésil et le Vietnam.

Le 1er mars 2024, l’agence de notation internationale Moody’s a réhaussé la notation de crédit de la Côte d’Ivoire, de Ba3 (Perspective Positive) à Ba2 avec perspective stable. Cette décision, qui matérialise la perspective positive octroyée en juillet 2022, reflète l’appréciation par Moody’s des excellents progrès réalisés par la Côte d’Ivoire au cours de la dernière décennie sur les plans économique, politique et social, ainsi que la très forte confiance de l’agence dans l’agenda de réformes du Gouvernement à court et moyen terme. Plusieurs facteurs clés ont contribué à fonder la décision de l’agence de notation Moody’s. Il s’agit notamment de: la résilience de l’économie ivoirienne et les fortes perspectives de croissance, estimée à près de 7% d’ici 2026 et marquée par une diversification grandissante, notamment sur les

secteurs agroalimentaire et pétrolier. la forte réduction du taux de pauvreté et la hausse du PIB par habitant ces dernières années, s’élevant à près de 7 000 USD.les excellents progrès réalisés en matière de consolidation budgétaire et la crédibilité des mesures prévues en vue de l’atteinte d’un déficit fiscal à 3% du PIB d’ici 2026. L’amélioration de la gouvernance et le renforcement du cadre institutionnel reflétés par l’amélioration des principaux indicateurs internationaux, tels que le World Governance Indicators de la Banque Mondiale, dont la dernière édition d’octobre 2023 a affiché une hausse du score total du pays de 0.16. L’agence de notation Moody’s a salué également la politique du gouvernement ivoirien en matière de gestion proactive de la dette publique, telle qu’illustrée par l’opération d’eurobonds conduite le 22

janvier dernier. Pour rappel, la Côte d’Ivoire a réouvert, en début d’année, les marchés obligataires pour les pays d’Afrique subsaharienne, après une absence de deux ans. Suite à une mobilisation sans précédent des investisseurs internationaux, avec un livre d’ordres ayant atteint plus de 8 milliards de dollars, la Côte d’Ivoire a levé un montant record de 2.6 milliards de dollars, via deux obligations de maturité respective 9 et 13 ans. Résolument engagée sur la voie de l’émergence, la Côte d’Ivoire est aujourd’hui l’un des pays les plus attractifs du continent et continue d’afficher des perspectives robustes à long-terme, sous l’impulsion du nouveau Plan National de Développement 2021-2025. La Côte d’Ivoire est également notée par S&P (BB-, perspective stable) et Fitch (BB-, perspective stable).

INVESTISSEMENTS

Standard Chartered Bank espère obtenir une garantie sur un prêt de 326,4 millions \$ au profit du Sénégal

La banque britannique a l’occasion de porter le total des garanties obtenues depuis début 2024 sur le Trade Finance en Afrique subsaharienne à près de 700 milliards. Le mécanisme semble connaître un succès dans une Afrique qui peine toujours à accéder à des ressources en devises. Le 8 mars 2024, le Conseil d’administration de la MIGA, l’agence de garantie des investissements de la Banque mondiale, décidera d’octroyer ou non une couverture d’un an renouvelable pour un prêt de 326,4 millions USD qui est en cours de finalisation entre le groupe financier britannique Standard Chartered Bank (SCB) et le gouvernement du

Sénégal. Selon le résumé publié par la Banque mondiale, « ce crédit garanti par la MIGA financerait des prêts à court terme liés au commerce, visant principalement à soutenir le secteur agricole ». Rappelons que SCB est un habitué de la MIGA, ayant récemment obtenu le renouvellement d’une garantie de 349 millions d’euros sur un prêt à la Banque de Développement des États d’Afrique de l’Est. Si elle est approuvée, ce serait la 2ème garantie commerce annoncée cette année pour un pays de l’UEMOA, et la 3ème pour une instance publique africaine. Le 29 janvier, la MIGA a activé sa garantie sur un prêt de 95 millions d’euros

de Rand Merchant Bank accordé au gouvernement de la Côte d’Ivoire. Le financement du négoce en Afrique connaît des difficultés croissantes depuis 3 ans, avec la hausse des prix, la dépréciation des devises du continent et une aide insuffisante des institutions internationales. La MIGA entend contribuer à la solution en ouvrant aux banques un accès à des ressources additionnelles. Les coûts de ce mécanisme pour les États bénéficiaires restent cependant inconnus. Une garantie MIGA semble pertinente pour le Sénégal, actuellement confronté à une crise politique que les acteurs s’efforcent de juguler. Le mandat du président Macky Sall

s’achève le 2 avril, mais il est peu probable que des élections soient organisées d’ici là. Parallèlement, le pays a adopté un ambitieux budget de 7 000 milliards FCFA, le deuxième de la zone franc après la Côte d’Ivoire. Une sécheresse accrue sur la façade ouest-africaine et des pluies à haut risque menacent également le pays. Enfin, la BCEAO prévoit un excédent de seulement 874,5 milliards FCFA sur la balance des paiements de l’UEMOA en 2024, après un déficit de 3 000 milliards en 2023. L’accès aux devises risque ainsi d’être très contraint.

SÉNÉGAL

Le Japon finance un projet de 1,8 million \$ au profit des transformatrices de poissons en Casamance

Au Sénégal, le secteur de la pêche contribue à hauteur de 3 % au PIB et emploie environ 600 000 personnes. Le pays affiche le niveau de consommation de poisson par habitant le plus élevé de la sous-région ouest-africaine avec 29 kg par an.

Au Sénégal, Robert Guei, coordinateur de la FAO en Afrique de l’Ouest et l’ambassadeur japonais Izawa Osamu, ont signé le 27 février une convention de financement pour un projet baptisé « Améliorer la qualité de vie et les moyens de subsistance des femmes transformatrices de poisson et de leurs communautés en Casamance ».

D’un cout total de 1,12 milliard de Fcfa (1,8 million \$), ce nouveau programme sera mis en œuvre sur une période de 3 ans. L’objectif est de renforcer le secteur de la pêche artisanale en Casamance et d’améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des femmes transformatrices de poissons. Selon les responsables, ce projet vise la mise en place d’infrastructures de transformation du poisson « respectueuses de l’environnement, durables et saines » à travers les localités de Cap Skirring, Elinkine, Fanda, Goudomp, Niaguis et Ziguinchor. Il prévoit aussi l’installation d’importants sites de débarquement tout au long du fleuve Casamance. D’après les médias locaux, 5 unités de transformation artisanale et 25 fours FAO-Thiaroye de transformation (FTT) sont prévus pour être installés dans les localités ciblées en vue d’« améliorer les opérations de séchage et de fumage du poisson et d’autres produits halieutiques ». Au Sénégal, la pêche artisanale fournit environ 80 % de l’offre locale de poisson qui tourne autour de 450 000 tonnes par an, d’après les données du département américain de l’agriculture (USDA). La pêche en eau douce est pratiquée principalement sur les fleuves Sénégal, Sine-Saloum, Gambie et Casamance.

NIGERIA

Enviable Transport se lance dans la mobilité partagée

En plus de renforcer l’offre globale de voitures de transport avec chauffeur, le nouveau service d’Enviable devrait contribuer à la transition du système de transport nigérian vers des modèles de mobilité durables. Enviable Transport, une entreprise privée nigériane a lancé à Abuja un nouveau service de mobilité partagée avec une flotte de 100 unités de véhicules électriques hybrides (VE). Cette

offre s’aligne sur les politiques nationales de transition énergétique en matière de transport et permet le développement de nouveaux modèles transport urbain. « Conformément à la vision dynamique de l’administration fédérale, Enviable Transport est là pour s’assurer que nous réduisons au strict minimum les incidences ou les risques liés aux transports urbains, afin d’éviter les enlèvements et les vols à l’improviste »

a déclaré le PDG de la société, Obi Cubana. Selon lui, des partenariats ont été établis avec des constructeurs automobiles comme GAC Motors Wuling EV pour élargir la flotte au fil de l’extension de son portefeuille. Le projet devrait contribuer à renforcer l’offre de VTC (voiture de transport avec chauffeur), un marché en pleine expansion au Nigeria et qui se propose comme une solution à l’inconfort, la pollution et l’insécurité dans le transport clas-

sique. Au Nigeria particulièrement, l’insécurité dans le transport routier (et ferroviaire) a connu des proportions grandissantes avec des enlèvements aux fins de rançonnement et des attaques terroristes perpétrées contre les passagers. Enviable Transport se heurtera par ailleurs à la concurrence d’acteurs déjà présents sur ce segment qui compte en plus de grands noms comme Uber et Bolt, plusieurs start-ups locales.

BOURSE DE TOKYO

L'indice vedette Nikkei clôture au-delà des 40.000 points pour la première fois

Plusieurs vents favorables expliquent cette ascension fulgurante, dont la faiblesse persistante du yen, qui gonfle les bénéfices des entreprises japonaises à l'international, tout en laissant leurs actions bon marché pour des investisseurs étrangers.

Les bourses mondiales au sommet. Après les records à Wall Street et à la Bourse de Paris, c'est le tour de Tokyo. L'indice vedette Nikkei de la Bourse de la capitale japonaise a terminé ce lundi au-delà des 40.000 points pour la première fois (+0,5% à 40.109,23 points), dans la foulée des gains à la Bourse de New York en fin de semaine dernière. Rien ne semble arrêter ces temps-ci le Nikkei, qui a bondi de 20% depuis le début de l'année - après d'être envolé de 28% l'an passé - et dépassé le mois dernier ses précédents plus hauts historiques, datant de fin 1989. Le Nikkei avait dépassé la barre des 30.000 points en 2021. Plusieurs vents favorables expliquent cette ascension fulgurante, dont la faiblesse persistante du yen, qui gonfle les bénéfices des entreprises japonaises à l'international tout en laissant leurs actions bon

marché pour des investisseurs étrangers. Le marasme des marchés financiers chinois et la quête de placements alternatifs à la Chine à cause des risques géopolitiques profitent aussi à la Bourse de Tokyo. Par ailleurs, les entreprises nippones rétribuent leurs actionnaires davantage que par le passé, avec des dividendes plus généreux et des programmes de rachats d'actions plus fréquents.

Nissan prêt à sauver Fisker ?

Nissan (-0,15%) serait en négociations avancées concernant un éventuel investissement de plus de 400 millions de dollars de sa part dans la start-up américaine de véhicules électriques Fisker, en difficulté financière, selon l'agence Reuters. Fisker a annoncé vendredi dernier être en négociations avec un

«constructeur automobile majeur», sans le nommer. La transaction potentielle porte sur un investissement dans la start-up, le co-développement d'une ou plusieurs plateformes de véhicules électriques et la production en Amérique du Nord, a précisé la société. «Nous ne commentons pas les spéculations», a réagi lundi un porte-parole de Nissan interrogé par l'AFP, mais le groupe est «toujours ouvert aux partenariats et collaborations qui complètent notre stratégie», a-t-il ajouté.

Le pétrole en légère hausse

Le cours dollar/yen était quasi stable,

un dollar valant 150,09 yens vers 01H35 GMT contre 150,12 yens vendredi à 21H00 GMT. L'euro se négociait pour 162,73 yens contre 162,69 yens en fin de semaine dernière, et la monnaie européenne cotait à 1,0842 dollar contre 1,0837 dollar vendredi. Le pétrole était en petite hausse après l'annonce dimanche de la prolongation des coupes de production d'or noir de plusieurs pays de l'Opep+, dont l'Arabie saoudite et la Russie: vers 01H20 GMT le baril de WTI américain gagnait 0,11% à 80,06 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord prenait 0,19% à 83,71 dollars.

Les Bourses chinoises sans direction claire à l'ouverture

Les Bourses chinoises ont ouvert lundi en ordre dispersé, après les gains à Wall Street en fin de semaine dernière et avant l'annonce cette semaine par le premier ministre de l'objectif annuel de croissance économique. Dans les premiers échanges à Hong Kong, l'indice Hang Seng gagnait 0,2% à 16.629,55 points. De son côté, l'indice composite de la Bourse de Shanghai cédaït 0,2% à 3022,29 points, tandis que la place de Shenzhen était en baisse de 0,2% à 1721,22 points.

L'Europe prudente avant les grands rendez-vous de la semaine

Les principales Bourses européennes évoluent en ordre dispersé et sur de faibles variations lundi en début de séance, avant une semaine chargée en événements parmi lesquels la réunion de la Banque centrale européenne (BCE) jeudi. À Paris, le CAC 40 recule de 0,13% à 7.923,97 points vers 08h48 GMT. A Londres, le FTSE 100 cède 0,22% et à Francfort, le Dax est quasiment stable (-0,01%). L'indice EuroStoxx 50 est en hausse de 0,19%, le FTSEurofirst 300 de 0,09% et le Stoxx 600 de 0,04%. Aux valeurs, le secteur du luxe accuse les plus forts replis à Paris sur fond de prises de bénéfices après un solide début d'année.

Hermès recule de 1,51%, Kering perd 2,07% et LVMH abandonne 1,37%. A l'inverse, Teleperformance reprend 0,45% sur des achats à bon compte après avoir reculé la semaine dernière en raison du déploiement par son concurrent Klarna d'un assistant basé sur l'intelligence artificielle (IA). En tête du CAC 40, BNP Paribas avance de 1,56% après l'annonce du lancement de son programme de rachat d'actions pour 2024. Le compartiment technologique (+1,04%) signe la plus forte hausse en Europe, dans la foulée de la progression du segment vendredi à Wall Street et lundi au Japon sur fond de frénésie autour de la thématique de l'IA.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 04 Mars 2024
Valeur : 06 Mars 2024

BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.3332	134.3482
1	EUR	EURO		145.8187	145.8887
1	GBP	POUND STERLING		170.3007	170.3629
100	JPY	JAPANESE YEN		89.3470	89.3748
1	CNY	CHINESE YUAN		18.6595	18.6618
1	CHF	SWISS FRANC		152.4262	152.5124
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		99.0585	99.1061
1	DKK	DANISH KRONE		19.5658	19.5692
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.0302	13.0347
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.7772	12.7819
1	AED	UAE DIRHAM		36.5692	36.5832
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8165	35.8252
1	KWD	KUWAITI DINAR		436.7139	436.9047
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.7946	43.2247
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3078	13.3093
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.7370	27.8794
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5369	3.5373
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		178.2265	178.2265

La Bourse de Paris attendue en légère baisse

La Bourse de Paris est attendue en légère baisse lundi à l'ouverture, après avoir échoué la semaine passée à atteindre les 8.000 points, alors que se profile une réunion de la Banque centrale européenne. Le contrat à terme de l'indice vedette CAC 40 reculait de 0,10% une quarantaine de minutes avant l'ouverture de la séance. Vendredi, il avait progressé de 0,09% à 7.934,17 points, mais sur l'ensemble de la semaine, sa performance a été négative (-0,41%).

La cote parisienne se laisse porter par les performances de Wall Street vendredi, qui a terminé en hausse sur des records, et par celle de Tokyo lundi, qui a dépassé les 40.000 points. Même s'il a amélioré son record en séance jeudi, à 7.977,68 points, l'indice phare parisien n'est pas parvenu à s'approcher du seuil symbolique des 8.000 points. La semaine passée a été marquée par des données sur l'inflation aux États-Unis et en zone euro, et les prochains jours vont permettre aux

acteurs du marché de connaître un peu mieux la réaction de la Banque centrale européenne (BCE) à ces chiffres. L'institution monétaire se réunit jeudi et le marché s'est résolu à n'attendre aucune baisse des taux directeurs, une décision qu'il jugeait certaine en fin d'année 2023. «Alors que les perspectives économiques moroses de la région réclament une action de la BCE, l'inflation pourrait être un frein à toute indication concrète. La BCE n'a qu'un seul mandat: la

stabilité des prix», rappelle Ipek Ozkardeskaya, analyste de Swissquote.

L'agenda sera pauvre pour les investisseurs en début de semaine

Côté Banque centrale américaine, une prise de parole de son président Jerome Powell est au programme mardi. La semaine sera aussi marquée par les données sur l'emploi américain, avec le rapport mensuel sur les créations d'emplois dans le secteur privé

pour février mercredi et le taux de chômage pour le même mois vendredi. Mais avant cela, l'agenda sera pauvre pour les investisseurs, notamment lundi avec aucun indicateur majeur au programme. Mardi, des nouvelles estimations sur l'activité économique de février dans les services sont attendues. La publication des résultats d'entreprises touche aussi à sa fin, avec seulement trois entreprises du CAC 40 cette semaine, Thalès, Teleperformance et Vivendi.

ECONOMIE MONDIALE

Elle repose sur “un pari à 30 000 milliards de dollars”

Le Brexit, la toute-puissance de la Big Tech, les cryptomonnaies, les fake news et même la hausse des prix du café : tout s’explique par le “quantitative easing”, affirme “The New Statesman”. L’hebdomadaire britannique choisit de faire sa une sur les risques et les limites de cette politique monétaire.

C’est “en toute discrétion” que l’assouplissement quantitatif, ou quantitative easing (QE) en anglais, est “devenu l’idée maîtresse de notre époque”, raconte The New Statesman. Cette politique monétaire (que la Banque de France décrit comme “non conventionnelle”) fait la une de son édition du 1er mars. Avec un titre qu’on peut difficilement traduire en français : “The QE theory of everything” est une double allusion à la théorie du tout, qui, en physique, permettrait de décrire l’ensemble des interactions fondamentales, et à la théorie générale de l’emploi et de la monnaie, proposée en 1936 par John Meynard Keynes, une pièce essentielle de la pensée économique.

Même le prince Harry et Meghan Markle

Pour expliquer en quoi ce “pari à 30 000 milliards de dollars a changé le monde”, Will Dunn revient dans un long article de l’hebdomadaire britannique sur les origines du QE, qui consiste pour les banques centrales à acheter des actifs, notamment des titres de la dette publique, pour doper l’inflation et relancer l’économie en y injectant de l’argent.

Il explique : “Au cours des quinze dernières années, chaque évolution majeure de notre économie et de la superstructure culturelle qui en dépend – la croissance explosive des réseaux sociaux et de la Big Tech, le boom de l’immobilier, l’économie à la tâche, Elon Musk, les cryptomonnaies, les fake news, le café hors de prix, le Brexit, le capitalisme woke, Donald Trump et, oui, peut-être même le prince Harry et Meghan Markle – peut être reliée aux énormes sommes d’argent frais qui ont perturbé toutes les grandes économies.” Le premier à avoir évoqué le QE est Richard Werner, en 1995. Ce jeune économiste allemand qui travaillait pour un fonds d’investissement à Hong Kong avait proposé comme “remède” à la récession au Japon “un nouveau type de création de prêts par la Banque centrale”, l’assouplissement monétaire quantitatif. Les décennies qui ont suivi ont donné lieu à de multiples applications du QE, explique le journaliste économique britannique. “Au Japon en 2001, puis aux États-Unis et en Europe en 2008, et à encore plus grande échelle depuis 2020.” Aujourd’hui, le montant total des crédits créés par les banques centrales par le

biais de l’assouplissement quantitatif “s’élève à 30 000 milliards de dollars”.

Grand moteur d’inégalité et de stagnation

Le problème, c’est que cette solution pour redémarrer l’économie est devenue le “combustible invisible qui fait grimper la température”. Et qu’il n’est pas certain qu’on puisse “arrêter ce grand moteur d’inégalité et de stagnation”. Le journal de la gauche indépendante britannique reproche à cet outil son inefficacité dans la redistribution. “La richesse créée par le QE est restée là où elle était.” L’économiste Mohamed El-Erian, président du Queens’ College à Cambridge, qui a travaillé aux côtés du président Obama de 2012 à 2017, explique que cet instrument “a été très efficace pour stimuler le prix des actifs, mais pas pour stimuler l’activité économique”. Au contraire, s’est développée l’économie des petits boulots, les Uber et Deliveroo, qui ont favorisé un marché de l’emploi à temps partiel. “Partout en Europe, en Amérique et au Royaume-Uni, des pans entiers de la société n’ont pas profité du boom de la richesse et ont été laissés pour compte.”

TURQUIE

l’inflation repart à la hausse et atteint 67%

La hausse des prix se poursuit en Turquie. Le pays, rongé par l’inflation, maintient alors son taux directeur à 45%, après huit hausses consécutives en quelques mois. La hausse du niveau général des prix s’est de nouveau accéléré sur un an en février à 67,1% contre 64,9% en janvier, selon les données officielles publiées hier lundi. Un sujet brûlant à une semaine du début du mois du ramadan, souvent synonyme de dépenses accrues pour les familles. Et ce, malgré les hausses régulières des salaires et des pensions de retraite. Rien qu’en 2022, l’inflation avait tout de même atteint 85% en 2022. Sur un mois, la hausse des prix à la consommation, alimentée par la dépréciation quasi continue de la livre turque, s’est établie à 4,5%. Dans le détail, la hausse des prix concerne tout particulièrement les produits alimentaires (+71,1%), les transports (+78%), la santé (+81,25%), l’éducation (+91,8%) ainsi que l’hôtellerie et la restauration (+94,8%), selon l’institut statis-

tique turc. Quoique élevés, les chiffres officiels sont contestés par les économistes indépendants du Groupe de recherche sur l’inflation (Enag), qui estime la hausse des prix à la consommation à 122% en glissement annuel.

Un taux de 8,5 à 45%

Le président Recep Tayyip Erdogan a affirmé dimanche que les politiques « anti-inflationnistes commenceront à se faire ressentir concrètement vers la fin de l’année ». Car, depuis la réélection en mai du président Erdogan, la nouvelle équipe à la tête de la Banque centrale et du ministère de l’Economie a fait remonter le taux directeur de 8,5 à 45% afin de tenter de réduire l’inflation. Malgré l’opposition historique du chef de l’Etat turc aux taux d’intérêt élevés. « Compte tenu des effets différés du resserrement monétaire, le Conseil (de politique monétaire, ndlr) estime que le niveau de resserrement monétaire requis pour établir la désinflation a été atteint », écrivait

fin janvier l’institution. « Ce niveau sera maintenu aussi longtemps que nécessaire », précisait la Banque centrale, soulignant cependant que de nouvelles hausses pourraient intervenir « en cas de risques importants (...) sur les perspectives d’inflation ». La Banque centrale turque a donc maintenu fin février son taux directeur à 45% après huit mois consécutifs de hausse, marquant néanmoins la fin de son cycle de resserrement monétaire.

Remous au sein de la Banque centrale

Les investisseurs occidentaux avaient salué les premières mesures de l’ex-gouverneure de la Banque centrale de Turquie, Hafize Gaye Erkan. Notamment la série rapide de hausse des taux d’intérêt qui ont aidé à stabiliser la lire en déroute et à maîtriser la flambée du coût de la vie en Turquie. En poste depuis moins d’un an, Hafize Gaye Erkan a annoncé tout début février sa démission

dans un communiqué posté sur les réseaux sociaux, à la suite d’un scandale. Elle a notamment été accusée par plusieurs médias turcs d’avoir accordé des avantages à sa famille au sein de la Banque centrale, ce qu’elle nie. Mais selon certains observateurs, la gouverneure se serait attiré les foudres du président en racontant en décembre à un quotidien turc qu’elle était contrainte de retourner vivre chez ses parents, avec ses enfants et son mari, à cause de l’inflation et de la flambée de l’immobilier en Turquie. Le président turc Recep Tayyip Erdogan l’a donc remplacée par le vice-gouverneur, l’ancien économiste d’Amazon Fatih Karahan, né en 1982. Ce dernier a commencé sa carrière d’économiste à la Réserve fédérale de New York en 2012. Il avait rejoint Amazon en 2022, et la Banque centrale turque en juillet dernier. Une nomination qui semble confirmer l’orientation pro-marché d’Erdogan, après des années de crise économique...

CHINE

Le taux de chômage des jeunes chinois inquiète Pékin

La Chine ouvre ce lundi à Pékin ses sessions parlementaires, le grand rendez-vous politique de l’année au cours desquelles seront annoncées ses ambitions pour 2024 sur fond de « grande préoccupation » vis-à-vis du chômage et du ralentissement économique. La seconde économie mondiale a aussi fait part de sa volonté de mieux travailler avec les Etats-Unis. La Chine a ainsi connu en 2023 la croissance la plus faible (5,2%) depuis trois décennies hors période de Covid. Cette année, la seconde économie mondiale devrait voir son PIB ralentir à 4,5%, selon des prévisions de la Banque mondiale. Le gouvernement doit annoncer l’objectif officiel en mars.

« L’emploi des jeunes, un sujet de grande inquiétude »

Le porte-parole de la Présidence a aussi indiqué que « l’emploi des jeunes, notamment des jeunes diplômés », est un sujet de grande inquiétude. Le taux de chômage des jeunes est en effet particulièrement préoccupant : il était en décembre de 14,9% chez les 16-24 ans, selon un nouveau critère qui exclut désormais les étudiants, après un niveau record en mai. Il dresse un tableau incomplet de la conjoncture, car il n’est calculé que pour les seuls travailleurs urbains. Il exclut de fait des millions de travailleurs migrants des zones rurales, une population davantage vulnérable au ralentissement économique et dont la situation est aggravée par la crise de l’immobilier. Ce secteur a longtemps représenté au sens large plus du quart du PIB de la Chine et constituait un important vivier d’emplois. Il est aujourd’hui le talon d’Achille de la puissance asiatique comme en témoigne la chute des géants du secteur comme Evergrande et Country Garden. En décembre, les principales villes de Chine ont de nouveau enregistré une baisse des prix de l’immobilier sur un mois, selon les chiffres du BNS. Sur 70 villes qui composent l’indicateur officiel de référence, 62 étaient ainsi concernées (contre 33 en janvier 2023, signe de dégradation de la situation). Malgré l’urgence, les deux réunions parlementaires ne devaient pas, a priori, déboucher sur l’annonce de mesures de relance économique de grande envergure. « Je ne m’attends pas à des changements majeurs de politique, comme des réformes structurelles importantes qui modifieraient la trajectoire économique » a déclaré à l’AFP Lynette Ong, professeure à l’université de Toronto. Par ailleurs, la Chine devrait ainsi annoncer mardi une nouvelle augmentation de son budget militaire. Pékin a largement étendu l’an dernier sa définition de tout ce qui constitue de l’espionnage et a perquisitionné plusieurs sociétés étrangères de conseil, d’audit et de recherche. Peu avant cette session parlementaire, la notion de secret d’Etat a elle aussi été élargie.

Quand le plus gros hater de Tesla rachète... trois Tesla Roadster neuves !

Les trois Tesla Roadster neuves qui avaient été retrouvées dans un container ont été rachetées par un homme connu pour financer l'une des plus grosses campagnes anti-Tesla. Alors qu'Elon Musk a annoncé récemment la présentation pour cette année 2024 de son nouveau Roadster, c'est le premier du nom qui refait parler de lui. Vous vous rappelez peut-être de ces trois exemplaires qui avaient été retrouvés dans des containers en mai 2023 ? Si ce n'est pas le cas, l'histoire est assez incroyable : il s'agissait de trois modèles flambant neufs qui avaient été commandés par un seul et même acheteur chinois... en 2010 ! S'ils avaient bien été envoyés par la firme américaine à l'époque, pour une raison inconnue, une fois arrivés en Chine, les containers qui les transportaient avaient été abandonnés. Jusqu'à ce qu'ils soient ouverts l'an dernier, et que les voitures qu'ils contenaient se retrouvent en vente. Et voici que désormais on sait qui les a achetés. Oui, les trois d'un coup. Et si c'est suffisant pour en parler, en réalité c'est surtout la révélation de l'acheteur qui fait parler d'elle : il s'agit d'un anti-Tesla convaincu. Un milliardaire qui affiche ses convictions sur les écrans du monde entier !

The Dawn Project, ça vous dit quelque chose ? Si ce n'est pas le cas, peut-être que cette publicité anti-Tesla qui a été diffusée lors du Super Bowl 2024 il y a quelques semaines vous parlera davantage. C'est pendant l'événement le plus regardé au monde qu'un spot pointant du doigt les dangers de la conduite autonome des Tesla était diffusé. Et en 2023, un premier clip était déjà passé lors de la grand-messe du football américain.

En réalité, The Dawn Project est un groupe de pression qui prône l'utilisation sûre des ordinateurs et des nouvelles technologies. « Nous exigeons un logiciel qui n'échoue jamais et qui ne peut pas être piraté » : voilà ce que dit le site internet. Il faut dire que son fondateur, Dan O'Dowd, est un expert mondial reconnu en la matière. Milliardaire, il a fait fortune en créant des logiciels et systèmes d'exploitation sécurisés pour des projets comme les Boeing 787 et B1-B (bombardier nucléaire), les avions de chasse F-35 de Lockheed Martin ou encore le véhicule d'exploration de la NASA. Entre autres ! C'est ce même Dan O'Dowd, qui finance la campagne pour pointer du doigt la dangerosité du logiciel FSD de Tesla qui a donc racheté les trois Tesla Roadster neufs !

Dans une vidéo publiée sur Youtube par What's Inside Family, on découvre à la fois les trois Roadster en question, mais aussi qui les a achetés. Et c'est ainsi que l'on apprend que le milliardaire aurait dépensé la bagatelle de 800 000 dollars pour se les offrir. Soit l'équivalent actuel de 737 800 euros. Mais alors pourquoi dépenser autant dans des voitures d'une marque que l'on déteste tant ? En réalité, Dan O'Dowd n'aurait rien contre Tesla. Au contraire, il semble adorer la marque puisqu'il posséderait déjà deux autres Roadster de première génération ! C'est vraiment le logiciel FSD qu'il a en horreur. Pas les voitures d'Elon Musk. Et si une chose est sûre, c'est que le coupé découvrable n'aura jamais la conduite autonome !

Comme on peut le voir dans la vidéo, les trois Roadster de première génération, sont actuellement dans les mains du spécialiste du modèle, Carl Medlock & Sons. Car bien que neufs dans leur état général, rester dans un container pendant plus de 10 ans ne leur a pas fait du bien. Notamment pour la batterie. Et la changer pourrait ainsi coûter jusqu'à 100 000 \$ (92 240 €). Pour chaque voiture.

L'ALFA ROMEO GIULIA GTAM PAR TOTEM Un restomod hyper rare de 810 chevaux !

Limitée à seulement cinq exemplaires, la Giulia GTAm modificata de Totem Automobili est sans doute l'un des restomods les plus désirables. Et les plus chers !



Moins lourde, plus légère !

Vous l'aurez compris, ce restomod au look proche d'une voiture de compétition, se doit d'avoir une mécanique au diapason. Et Totem Automobili prend ces choses là très au sérieux. On retrouve donc le V6 2.8 biturbo de la version normale de la Giulia. Si ce n'est qu'il prend ici 210 chevaux de plus, pour afficher 810 chevaux ! Le couple n'est pas moins impressionnant : 730 Nm. Et pour envoyer tout ça aux seules roues arrière, la voiture se dote d'un différentiel à glissement limité et d'une transmission séquentielle. Signé Italtecnic Engineering, ce V6 biturbo (baptisé ITV62 Gloria) serait tout simplement le plus léger jamais fait. Le poids de la voiture a aussi été abaissé de 200 kilos, de quoi proposer un rapport poids-puissance de 0,739 ch/kg. Côté performances, « ça envoie du lourd » comme on dirait de manière triviale. Le 0 à 100 km/h ne réclame que 2,6 secondes. Contre respectivement 3,2 s et 2,9 s pour les versions V6 « classique » et électrique. Et la vitesse de pointe serait supérieure à 300 km/h !

Le million, et plus si affinités

Si la description de cette GTAm modificata de Totem Automobili vous fait rêver, sachez qu'il y a quand même peu de chance qu'elle rejoigne un jour votre garage. Déjà, parce que sa production sera ultra-limitée, à seulement 5 exemplaires. Ensuite, parce que vous vous en doutez, le prix n'a rien d'amical : comptez 1,1 million d'euros. Et un peu plus si l'envie vous prenait de la personnaliser en plus. Et nul doute que Totem Automobili saurait satisfaire vos moindres exigences. Il ne reste plus qu'à espérer en croiser un jour sur les routes : pour ça, il faudra encore attendre au moins l'été 2026.

Quand on ouvre la page internet de Totem Automobili, l'un des premiers modèles sur lesquels on tombe, c'est la GT Electric. À mi-chemin entre le restomod et le retrofit, cette voiture reprend l'esthétique de l'Alfa Romeo Giulia GT des années 1960-70, le fameux « coupé Bertone », et y installe un moteur électrique de 590 chevaux. Et une batterie permettant de rouler jusqu'à 500 km. Une hérésie pour beaucoup d'Alfistes ! Mais, pour les puristes, ceux qui trouveraient ce mariage contre nature, l'italien Totem Automobili conserve la possibilité d'opter pour une motorisation V6. En décembre dernier, la GT Super voyait le jour, avec un 6 cylindres en V 2.8 envoyant 600 ch sur les roues arrière. Et toujours une esthétique irréprochable. Pas suffisant ? Qu'à cela ne tienne ! À l'occasion du Salon de Genève 2024, c'est carrément une version qui monte à plus de 800 ch qui a vu le jour. Et il faut bien avouer que l'on a devant nous une

auto aussi désirable que redoutable !

Fibre de carbone et jantes en alu et fibre tressée

Son nom ? La GTAm modificata, qui fait évidemment référence à la GTAm de l'époque qui s'est illustrée en course. Et pas question de faire dans la demi-mesure : la carrosserie est entièrement faite en fibre de carbone, finie en ce que Totem Automobili appelle « métal carbone » du plus bel effet. La partie avant arbore une couleur différente du reste de la carrosserie et accueille six feux. Les rivets apparents rappellent l'esprit de compétition, tout comme ses jantes de 19 pouces mêlant aluminium et fibre tressée, chaussées de pneus Pirelli Trofeo R. À l'intérieur, pour respecter l'esthétique de voiture de course, la GTAm modificata reste minimaliste. La fibre de carbone apparente se mêle aux sièges en cuir et Alcantara.

Cette très rare Pegaso Z-102 par Saoutchik est estimée à près de 833 000 €

L'un des 18 exemplaires de Pegaso Z-102 carrossée par Jacques Saoutchik est à vendre aux enchères. C'est l'occasion de s'intéresser à ce bolide espagnol qui voulait s'attaquer à Ferrari. Connaissez-vous Pegaso ? A moins d'habiter sur la péninsule ibérique, ce constructeur espagnol créé en 1946 sous l'impulsion du gouvernement, et grâce à Hispano-Suiza, ne vous dit peut-être pas grand-chose. Et pour cause, la marque a disparu en 1994 après avoir été intégrée au fabricant de poids lourds Iveco. En effet, Pegaso était avant tout un constructeur de camions. Mais pendant les années 1950, Wilfredo Ricart, l'homme aux commandes de la marque, se lance dans la fabrication d'automobiles.

Ferrari dans le viseur

Il faut dire que l'ingénieur espagnol possède un sacré palmarès. Fuyant la guerre civile en 1936, il rejoint l'écurie de course d'Alfa Romeo aux côtés d'un certain... Enzo Ferrari. Cependant, la relation avec celui que l'on surnomme « Il Commendatore » n'est pas des plus calmes. Après le départ de ce dernier en 1939, parti fonder sa société Auto Avio



Une merveille de technologie

C'est ainsi qu'il présente au Salon de Paris en 1951 la Pegaso Z-102. "Le joyau le plus pur de la mécanique automobile", titre même alors l'Automobile Magazine. L'espagnol ne regarde pas vraiment la dépense : suspension avant à double triangulation, essieu arrière semi-indépendant De Dion et freins à tambour à l'arrière. C'est une véritable vitrine technologique. Et ce n'est pas tout. Sous le capot, on retrouve un V8 2.5 à quatre arbres à came en tête et doté d'un carter sec. Ce bloc tout en aluminium dont la puissance varie entre 160 et 180 ch. Il s'est décliné par la suite en version 2.8 et même 3.2, pour

une puissance portée jusqu'à 280 ch. De quoi raffer le titre de voiture de série la plus rapide du monde avec ses 245 km/h en vitesse de pointe. Mais attention à bien manipuler la boîte à cinq rapports non-synchronisés. En plus d'être montée sur le différentiel, à l'arrière donc, la première vitesse de la Z-102 à la particularité de se trouver en bas à droite, demandant ainsi au conducteur de passer les rapports à l'envers en quelque sorte.

83 exemplaires produits

Comme certains véhicules à cette époque, les acheteurs pouvaient faire le choix de se tourner vers des carrossiers pour donner un autre look à celui « d'usine ». Ainsi, sur les 83 exemplaires produits de la Pegaso Z-102, 18 ont été confiés à l'atelier parisien de Jacques Saoutchik. Et c'est l'un de ces exemplaires, qui va être mis aux enchères ce samedi 2 mars, à Amelia Island, en Floride. La maison de vente Broad Arrow précise que cette Z-102 a été exposée au Salon de Paris en 1954. La diva espagnole aux hanches somptueusement galbées est estimée entre 750 000 et 900 000 dollars, soit environ entre 694 000 € et 833 000 €.

De drôles de bugs survenus un peu partout dans le monde le 29 février !

Qui dit année bissextile dit risque de bug informatique le 29 février. Comme cela s'était déjà produit par le passé, 2024 n'a pas dérogré à la règle, avec différents incidents répertoriés un peu partout dans le monde. Cette année, les Parisiens ont été victimes de ce bug dit de l'année bissextile. En effet, une grande partie de la capitale a été plongée dans l'obscurité, dans la nuit du 28 au 29 février, privée d'éclairage public. Cet « oubli » est lié à l'absence de programmation de cette nuit exceptionnelle du calendrier. Heureusement pour les habitants, la situation a été rétablie en milieu de nuit, mais la panne, spectaculaire, a tout de même duré plusieurs heures.

**L'année bissextile,
le casse-tête des développeurs**

À l'autre bout de la Planète, en Nouvelle-Zélande, ce sont les stations-services qui ont été bloquées, la faute à une gigantesque panne informatique empêchant le paiement. Un bug répandu malheureusement dans tout le pays et, lui aussi, dû au 29 février. Ce n'est donc pas directement la distribution de carburant qui a été touchée, mais le service de paiement, complètement paralysé. Parmi les autres conséquences de ce bug recensées sur Internet, plusieurs chaînes d'épicerie et de pharmacies suédoises auraient vu leurs terminaux de paiement hors service toute la journée. En Colombie, la compagnie aérienne Avianca aurait quant à elle imprimé certains billets de vols avec une mauvaise date, c'est-à-dire le 1er mars plutôt que le 29 février. Enfin, en Australie, un hôpital aurait connu une panne totale de son système téléphonique, là encore liée au bug dit de l'année bissextile. D'autres dysfonctionnements ont été remontés sur les réseaux sociaux, comme des montres connectées n'affichant pas la bonne date, des applications mobiles qui plantent, etc.

CAPABLE DE SE RÉPANDRE DANS LES SYSTÈMES D'IA

Des chercheurs créent le tout premier ver informatique

Vous vous demandiez si l'intelligence artificielle pouvait être infectée par des virus ou des malwares ? Maintenant, oui.

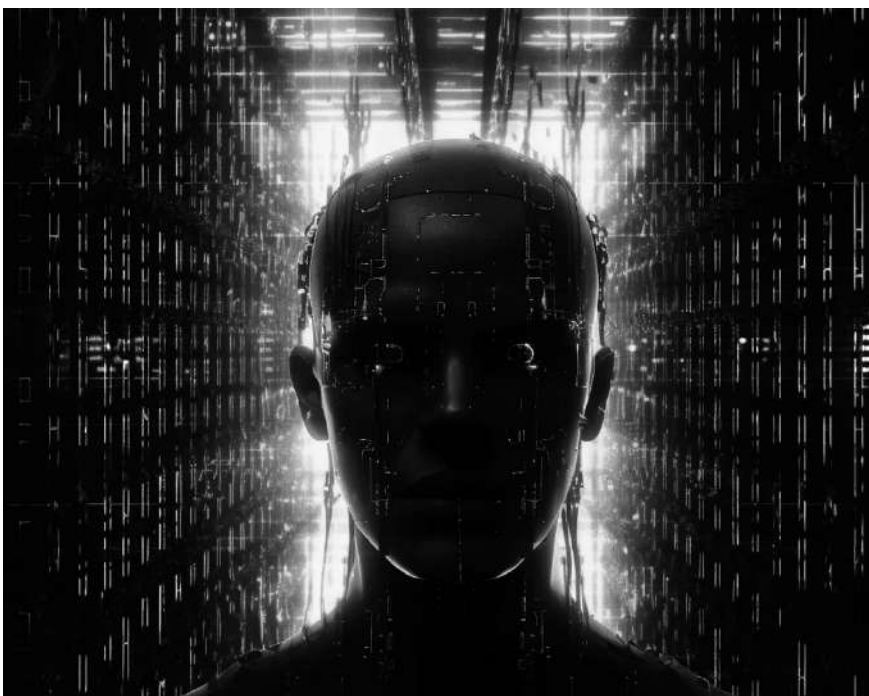
C'est, selon l'équipe qui l'a développé, une grande première dans le monde de l'intelligence artificielle. Afin de rappeler au monde les risques inhérents à toute technologie connectée, un groupe de chercheurs vient de créer le tout premier ver informatique capable d'infecter les agents IA. Une démonstration qui doit alerter sur l'émergence possible de nouveaux types de cyberattaques.

**La résurgence du spectre Morris
à l'ère de l'intelligence artificielle**

Baptisé Morris II en référence à Morris, tristement célèbre pour avoir semé le chaos sur Internet en 1998, ce ver informatique d'un genre nouveau aurait la capacité de se répandre d'un système d'IA à l'autre. Créé par une équipe de chercheurs de l'Université Cornell (NY) dans un environnement de test, Morris est aujourd'hui capable d'attaquer des agents IA génératifs pour si-phonner des données et propager des malwares. Dans le cadre des essais menés par le groupe de recherche, le ver a pu s'en prendre à un assistant autonome de messagerie pour dérober des informations contenues dans les mails et envoyer des spams. Une expérience qui souligne la vulnérabilité croissante des modèles de langage à grande échelle (LLM), alors qu'ils sont de plus en plus performants, polyvalents et multimodaux. Bien que ces vers IA n'aient pas encore été observés en conditions réelles, ils représentent un risque de sécurité que les start-up, les développeurs et les entreprises tech doivent prendre au sérieux et anticiper.

**Des prompts auto-réplicatifs pour jailbreaker
les systèmes d'IA générative**

Pour créer ce ver, les équipes de Cornell Tech ont créé un prompt « auto-réplicatif ». En clair, un ensemble d'instructions conduisant un système d'IA génératif à autoproduire des instructions supplémentaires dans ses réponses. Un procédé que



l'on retrouve dans des attaques classiques par injection de SQL ou de type buffer overflow. En parallèle, ils ont aussi créé un système de mails capable d'envoyer et de recevoir des messages en recourant à différents agents intelligents comme ChatGPT et Gemini, ainsi qu'au LLM open source LLaVA.

L'expérience s'est révélée concluante en utilisant deux méthodes d'auto-réplication des instructions. La première via des prompts textuels, la seconde en intégrant un prompt dans un fichier image. Dans le premier cas, les chercheurs ont réussi à « empoisonner » la base de données des assistants de messagerie, forçant le déclenchement de la RAG – retrieval-augmented generation, techno permettant d'améliorer les réponses de l'IA à l'aide d'informations plus récentes sans modifier le LLM en profondeur. Une fois le mail récupéré par la RAG en réponse à une requête de l'utilisateur, et envoyé à GPT-4 ou Gemini, il parvient à

contourner les mesures de sécurité des systèmes d'IA et dérobe les données du message. « La réponse générée contenant les données utilisateur sensibles infecte plus tard les nouveaux hôtes lorsqu'elle est utilisée pour répondre à un mail envoyé à un nouveau client puis stockée dans la base de données du nouveau client », a expliqué Ben Nassi, l'un des membres du groupe de recherche.

Avec la seconde méthode (intégration du prompt malveillant dans une image), le processus a permis d'obliger l'assistant à transférer plusieurs fois le mail infecté à d'autres systèmes de messagerie. Pour anticiper de telles attaques qu'ils estiment probables d'ici deux à trois ans, les chercheurs de Cornell Tech ont partagé leurs travaux avec Google et OpenAI qui travaillent à rendre leurs systèmes plus résilients, tout en encourageant les développeurs à s'assurer qu'ils travaillent avec des outils sains.

Un Robocop qui ressemble plus à R2-D2 embauché à New York

Ce n'est plus un projet pilote : la police de New York a intégré dans ses équipes un robot entièrement autonome afin de patrouiller dans le métro de la ville. Le K5 ASR de Knightscope est un robot de surveillance qui réalisera des rondes de nuit sur des parcours définis qui lui seront faciles de respecter grâce à ses caméras et ses capteurs intégrés. À l'avenir, son action pourra s'étendre à d'autres zones telles que des parcs, campus ou entreprises. Parfaitement autonome, le robot pourra de lui-même se positionner sur sa station de recharge puis repartir en mission. La ville de New York annonce le déploiement d'un nouveau robot entièrement autonome, destiné à assurer la sécurité dans les couloirs du métro. Cette expérimentation fait suite à l'intégration d'autres solutions robotiques au sein des forces de l'ordre de la métropole américaine. Pendant deux semaines, le Knightscope K5 va être formé et configuré par la police new-yorkaise (NYPD), avant d'assurer des patrouilles régulières entre minuit et 6 heures du matin. C'est le maire de New York, Eric Adams,

qui a lui-même présenté le robot à la presse. Pour lui, l'utilisation de ce type de robot n'a que des avantages : ils sont endurants, coûtent moins cher que des policiers et sont respectueux de la vie privée.

**Les robots se déploient
dans les villes américaines**

Mesurant près de 1,60 mètre de haut, le robot avance à la même allure qu'un humain, ne dépassant pas les 5 km/h. Il est possible de lui indiquer un parcours précis, qu'il pourra facilement respecter grâce à ses caméras et capteurs intégrés. Dès lors, il pourra « patrouiller » sur n'importe quelle zone prédéfinie. Il pourra de lui-même se rendre à sa station de recharge en cas de besoin puis repartir en mission une fois ses batteries à nouveau pleines. À l'avenir, d'autres Knightscope K5 pourront être déployés dans différentes zones confinées, qu'il s'agisse de parcs, de campus ou d'entreprises diverses. Il a par ailleurs déjà fait ses preuves à Los Angeles, où il patrouille dans certains quartiers depuis 2022. Dans tous les cas, on



est encore loin de l'univers de RoboCop, où un humanoïde faisait la loi dans les rues de Détroit. À noter que la police de New York se veut à la pointe de la technologie. Au printemps dernier, elle a ainsi présenté toute une batterie de robots destinés à aider ses agents au quotidien, dans des missions bien spécifiques. En plus du Knight-

scope K5, on y trouve Digidog, une déclinaison du célèbre robot à quatre pattes Spot de Boston Dynamics ou encore le Guardian HX de StarChase, un lanceur portable capable d'envoyer des balises GPS sur n'importe quel véhicule, même en mouvement, afin de ne plus perdre sa trace.

Mots fléchés

[illegible]

Saisie de 95 grammes de cocaïne à Bordj Bou Arréridj

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Bordj Bou Arréridj ont saisi 95 grammes de cocaïne et démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues dures composé de 10 individus, a indiqué lundi le chef de la brigade territoriale, l'adjudant-chef Kamel Baali. Selon cette source, l'opération a été menée sur la base d'informations fiables faisant état de l'existence d'un réseau criminel organisé, spécialisé dans le trafic de drogues dures (cocaïne) et dans la commercialisation de ce stupéfiant sur le territoire de la wilaya. Les renseignements obtenus par ce corps constitué ont permis d'identifier les membres de ce réseau, de situer les endroits où ils activent et de déterminer leur mode opératoire pour s'approvisionner, a-t-on précisé.

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DES MAE DES PAYS MEMBRES DE L'OCI

Le ministre Attaf à Djeddah

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, est arrivé, lundi à Djeddah au Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, pour participer, mardi, à une réunion extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères (MAE) des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), indique un communiqué du ministère.

« Les travaux de cette session extraordinaire porteront sur les développements de l'agression israélienne incessante contre la bande de Ghaza et l'examen des voies et moyens susceptibles de permettre à l'Organisation de la coopération islamique de renforcer ses efforts et de faire pression pour contribuer effectivement et efficacement à mettre un terme à la guerre génocidaire que subit le peuple palestinien », lit-on dans le communiqué.

La participation de M. Attaf à cette réunion sera « l'occasion de réaffirmer le soutien constant de l'Algérie à la cause palestinienne et son engagement immuable à poursuivre ses efforts et démarches visant à amener la Conseil de sécurité onusien à assumer ses responsabilités à l'égard du peuple palestinien », selon la même source.

Le ministre aura également des rencontres bilatérales avec le secrétaire général de l'OCI, ainsi qu'avec nombre de ses homologues participant aux travaux de cette session, a ajouté le communiqué.

ITALIE

Conférence humanitaire sur la Palestine

Le ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani, a déclaré que Rome comptait réunir tous les responsables des services humanitaires de l'ONU dans la capitale italienne pour une nouvelle initiative humanitaire au profit de la Palestine.

« Je suis en train de préparer une réunion de toutes les organisations humanitaires représentées en Italie. L'idée est d'organiser un processus de négociation pour reprendre la coopération suspendue, ainsi que de renforcer les contrôles pour éviter que les fonds italiens ne soient utilisés à d'autres fins », a-t-il déclaré à La Stampa, en faisant principalement référence à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et au Programme alimentaire mondial (PAM).

Le chef de la diplomatie italienne a aussi rappelé que l'Italie avait fait don de 10 millions d'euros pour répondre aux besoins humanitaires et qu'elle prévoyait de faire un autre don de 10 millions d'euros supplémentaires par l'intermédiaire d'organisations humanitaires internationales.



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Organisation d'une session de formation au profit de journalistes sportifs

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, a présidé, lundi au siège du ministère, l'ouverture d'une session de formation au profit de 50 journalistes sportifs et présentateurs de journaux et programmes télévisés, visant à promouvoir la performance des médias sportifs nationaux.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, et de directeurs d'établissements médiatiques, M. Laagab a affirmé que « la formation est un processus continu et ininterrompu dans toutes les spécialités, compte tenu des évolutions enregistrées dans tous les domaines de la vie, y compris le travail médiatique, du développement des moyens utilisés, de la multiplicité des difficultés et de la multitude de publics », estimant « nécessaire pour le journaliste de développer lui aussi ses compétences en s'appuyant sur la formation continue ».

Et de rappeler, à cet égard, que la loi sur l'information en Algérie « comporte un article clair et explicite sur l'obligation de formation dans les établissements médiatiques, qui sont tenus d'y allouer un budget spécifique ».

Le ministre a, à ce propos, mis en avant les efforts de son département ministériel dans « l'accompagnement des établissements médiatiques pour que des formations de qualité soient dispensées permettant aux journalistes de développer leurs connaissances et de parfaire leurs méthodes de travail », précisant que « les formations sont sanctionnées par des attestations ».

Assurant que son ministère « continuera à organiser de telles sessions pour promouvoir la performance des médias nationaux », M. Laagab a rappelé la session de formation organisée au profit de 300 journalistes avant le 7e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qui s'est tenu à Al-

ger, les nombreux séminaires et rencontres organisés avec la participation d'experts internationaux pour garantir une formation de qualité, et la formation de 10 journalistes dans le domaine de la Bourse.

Il a annoncé, par là même, « l'organisation, jeudi prochain, d'une journée d'étude au profit de quelque 250 journalistes sportifs, coaches, critiques et analystes (...) qui sera sanctionnée par des recommandations qui constitueront une charte d'éthique de la presse sportive ».

Le ministre a également annoncé « le lancement d'une session de formation après le mois de Ramadhan, en accord avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), pour former des journalistes dans le domaine économique avec ce qu'il renferme comme spécialités », appelant les bénéficiaires à « acquérir un maximum de connaissances en tirant parti des expertises (...) et à les transmettre à leurs collègues ».

TIC

La bataille de la 6G a commencé entre les Etats-Unis et la Chine

Le pays de l'Oncle Sam a été à l'initiative d'une déclaration signée par plusieurs pays occidentaux, dont la France, visant à poser les bases du développement et de la standardisation de la prochaine génération de communication mobile. Mais la Chine, patrie des équipementiers Huawei et ZTE, manque à l'appel. Le développement de la 6G va-t-il faire l'objet d'une nouvelle bataille entre les Etats-Unis ses alliés européens d'un côté, et la Chine de l'autre ? C'est bien possible.

Dans un communiqué publié le 29 février dernier, en plein salon du mobile de Barcelone, le ministère de l'Economie et des Finances a indiqué que « la France et ses partenaires internationaux » ont signé une déclaration conjointe visant à « établir des principes communs autour du développement de la 6G ». Avec un objectif : poser les bases d'« un cadre international de standardisation » pour cette technologie, et garantir que ce « réseau du futur » soit « sécurisé, innovant et résilient ».

Cette déclaration a été signée par tous les pays qui comptent dans le secteur des télécoms. Il y a le monde anglo-saxon, avec les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada. Sur le Vieux Continent, les signataires sont la France, la Finlande (pays de l'équipe-

mentier Nokia), la Suède (patrie de son rival Ericsson) et la République tchèque. En Asie, on retrouve la Corée du Sud et le Japon. Mais la Chine, qui est pourtant un poids lourd mondial des télécoms, manque à l'appel. Difficile, pourtant, d'envisager développer la 6G sans l'Empire du Milieu... Ses industriels sont aujourd'hui en pointe dans les télécoms. Le géant Huawei est toujours considéré comme l'équipementier le plus avancé dans la 5G. Quant à son rival ZTE, celui-ci reste un cadavre du secteur.

Imposer une vision occidentale de la 6G

Comment expliquer, alors, que Pékin ne se joigne pas à cette initiative ? Interrogé par La Tribune, Bercy précise que ce sont les Etats-Unis qui ont, en réalité, été « à l'initiative » et « moteur » de la présente déclaration. Il est donc probable que Washington, en pleine bataille avec Pékin concernant le développement de la 5G, n'a pas souhaité l'associer à ce projet. Sous ce prisme, on peut même franchement penser que cette « déclaration commune » relève d'une stratégie des Etats-Unis et d'une partie de l'Occident visant à imposer ses vues à la Chine en matière de 6G. Quoi qu'il en soit, cette initiative se si-

tue dans le sillage de l'actuelle et féroce bataille concernant la 5G. Cela fait des années que les Etats-Unis, inquiets pour leur leadership technologique, font leur possible pour mettre des bâtons dans les roues de Huawei. Le pays de l'Oncle Sam accuse le groupe chinois d'espionnage pour le compte de Pékin. En 2019, il lui a interdit de s'approvisionner en technologies américaines après l'avoir chassé du marché américain. Depuis, Washington ne ménage pas ses efforts pour encourager l'Europe à l'imiter.

Difficile de ne pas penser à Huawei

Huawei et la Chine ne sont certes pas nommément cités dans la présente déclaration. Mais il est difficile de ne pas y penser... On notera, par exemple, que tous les signataires - à l'exception de la Finlande et de la Corée du Sud - ont décidé de bannir ou de limiter l'influence de Huawei dans leurs réseaux. On notera aussi que l'Allemagne, dont les opérateurs utilisent énormément d'équipements chinois, n'a pas paraphé le document. On notera encore la forte préoccupation de cette déclaration pour la « sécurité » et la « sûreté » des réseaux 6G...